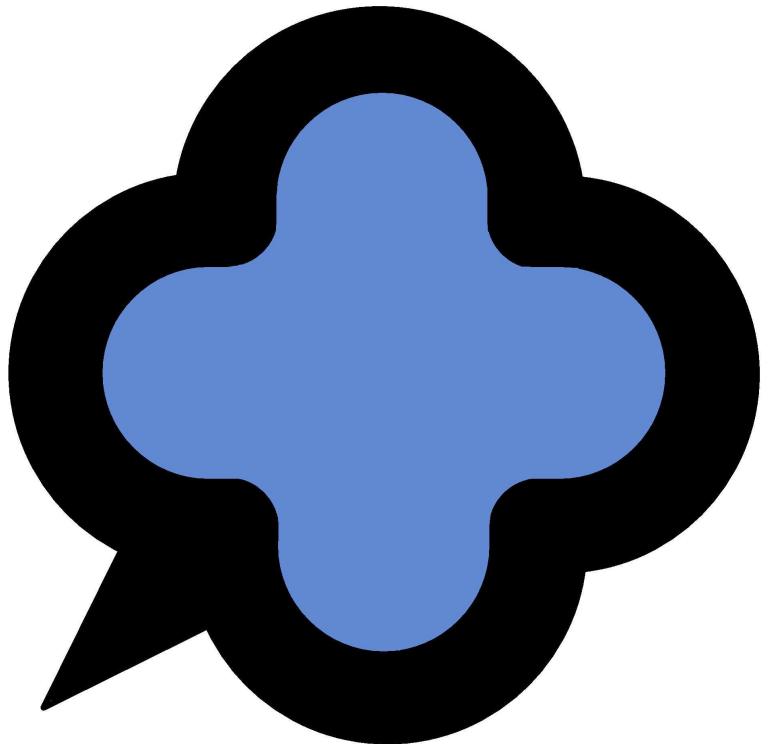


RAPPORT D'ACTIVITES 2010

*fondation***MÈRESOFIA**



*fondation***MÈRESOFIA**

Place du Tunnel 9

1005 Lausanne

Tél. 021 661 10 15

info@fondation.ch

www.fondation.ch

CCP 70-639170-1

Contenu

Le Parachute	3
Le concept	3
Les chiffres	4
Points marquants de l'année écoulée.....	6
Evolution des besoins	7
Les enjeux de demain.....	8
Macadam Services.....	9
Le concept	9
Les chiffres	10
Points marquants de l'année écoulée.....	12
Evolution des besoins	14
Les enjeux de demain.....	16
L'Echelle	17
Le concept	17
Les chiffres	18
Points marquants de l'année écoulée.....	20
Evolution des besoins	21
Les enjeux de demain.....	24
Soupe Populaire.....	25
Le concept	25
Les chiffres	27
Points marquants de l'année écoulée.....	29
L'évolution des besoins	30
Les enjeux de demain.....	31
Direction générale	32
Cahier des charges.....	32
Ressources humaines.....	33
Recherche de fond et communication.....	33
Finances.....	36
Réflexions	38
Remerciements	40

Le Parachute

Le concept

Cette année, le Parachute a réaffirmé sa mission d'accueil à bas seuil, unique dans le canton, pour mineurs en grande difficulté. Cette structure permet à des jeunes de 14 à 18 ans, orientés par le Service de Protection de la Jeunesse, le Tribunal des Mineurs ou l'Office du Tuteur Général, de trouver un lieu de vie à haut seuil d'accessibilité. Notre foyer « de type ouvert » permettra à ces adolescent-e-s de rebondir après avoir vécu de multiples échecs et ruptures dans leur famille ou dans d'autres structures ayant un cadre souvent trop exigeant par rapport à leurs compétences relationnelles du moment.

Notion de prise en charge bas seuil au Parachute :

L'accueil à « bas seuil » offert au Parachute implique un fonctionnement n'imposant aux jeunes que peu de contraintes en termes de dossiers, de critères d'admission ou d'horaires. Il permet d'accueillir le jeune là où il en est, quels que soient ses compétences, ses limites ou son parcours de vie. Même si quelquefois le jeune n'exprime aucune envie, aucun objectif en matière de projet de vie ou de projet d'insertion, cela ne remet aucunement en cause sa place au Parachute tant que le cadre minimal simple mais exprimé clairement est respecté.

Notre accueil à bas niveau d'exigence n'impose à nos jeunes aucune règle d'abstinence préalable mais propose plutôt un accompagnement sur le modèle de la réduction des risques. Bien que notre règlement stipule qu'aucune consommation de produits stupéfiants ou d'alcool ne soit tolérée dans nos murs, l'équipe éducative travaille avec le jeune sur ses consommations faites à l'extérieur du foyer et ses conséquences.

Place du jeune au Parachute :

Au Parachute la prise en charge est centrée sur le jeune afin de prendre en compte ses limites, ses besoins et ses aptitudes. Il s'agit donc de lui redonner les compétences comportementales suffisantes en respect de soi, des autres et de son environnement pour lui permettre de reprendre confiance en lui et de recréer un lien avec le monde des adultes. Nous sollicitons ses ressources et ses compétences afin d'élaborer avec lui des objectifs de placement réalisables et mesurables dans le but de ne pas prendre le risque de lui faire vivre une nouvelle situation d'échec.

Nous soutenons le jeune dans l'intégration du cadre de la structure. Pour cela, l'équipe considère le jeune pour ce qu'il EST et non pour ce qu'il FAIT. Cela suppose, face aux débordements ou aux transgressions, que l'équipe doit pouvoir dissocier ce qui est vraiment de l'ordre des carences et des compétences du jeune plutôt que de ce qui est de l'ordre de la « mauvaise volonté ». Ainsi, il devient possible d'établir une sanction adaptée à l'acte et imposée en fonction de la situation où en est le jeune.

Il est toutefois à souligner que certaines transgressions supposent une non-tolérance (acte de violence dirigée, conduite remettant en cause la sécurité du jeune comme celle des autres ou de l'équipe). Enfin il s'agit aussi et surtout de sanctionner le jeune positivement et de ne pas exprimer la sanction sous un angle négatif. C'est pour cette raison qu'au Parachute, il n'y a pas de tableau de sanctions mais chacune d'entre elles se construit avec le jeune tout en

prenant en compte la singularité de la situation. La sanction choisie favorisera toujours le volet le plus pédagogique possible et nous n'utilisons la répression qu'en dernier recours.

L'action éducative au Parachute:

Toute notre action éducative s'appuie sur le modèle théorique de l'analyse transactionnelle et cela a pour vocation de porter un regard positif sur le jeune. C'est en sollicitant la part *de l'adulte** chez le jeune qu'il est possible de lui éviter de se placer dans un rôle de *victime** ou de *toute-puissance**. C'est aussi en sollicitant cette part *adulte** que le jeune peut lui-même fixer des objectifs afin d'améliorer sa situation.

Il s'agit de lui permettre de s'exprimer sur l'image qu'il a de lui-même, de la situation, et de le confronter au regard et aux observations de l'équipe éducative. Ce modèle permet au jeune d'améliorer la connaissance qu'il a de soi et doit lui permettre de trouver ses propres ressources afin d'améliorer sa manière d'être en relation avec les autres. Le Parachute lui permet d'expérimenter ces comportements dans un cadre sécurisant.

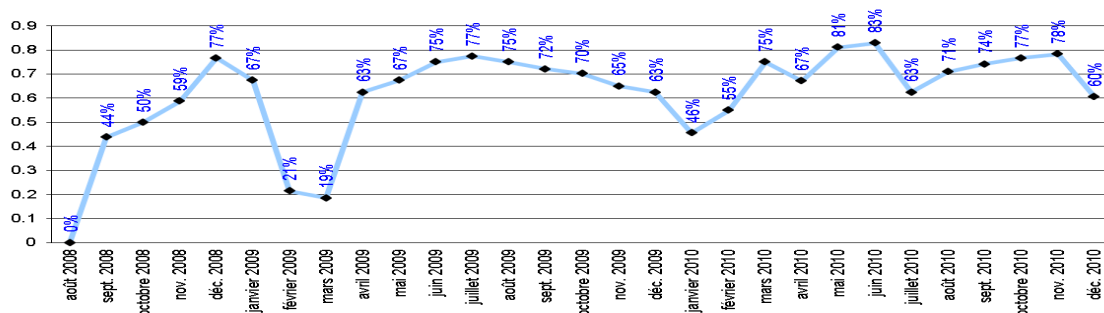
Notre accompagnement accorde une place importante à la notion de contrat. Elle nécessite la pleine adhésion du jeune et c'est pour cela que c'est ce dernier qui le signe lui-même au moment de l'admission. Par ce geste le jeune commence à devenir détenteur et acteur de son placement.

Une place importante est faite pour le travail en réseau afin que le jeune se sente soutenu. Pour cela, nous rencontrons régulièrement les autres acteurs travaillant avec le jeune afin de faire des points réguliers sur sa situation et adapter les objectifs. Le jeune est partie prenante de ces rencontres et y participe. C'est aussi pour lui le moyen de s'exprimer sur ce qu'il vit et où il en est, sur ses demandes, ses besoins, et de construire les objectifs qui le concernent avec lui et en collaboration avec les autres professionnels.

Contrairement à nombre de projets personnalisés mettant en avant des objectifs d'insertion ou thérapeutiques, les objectifs du jeune au Parachute peuvent simplement s'exprimer en termes de présence dans la structure, de participation au colloque des jeunes, de respect de l'horaire et des règles de la maison.

Les chiffres

Le tableau du taux d'occupation pour 2008, 2009 et 2010:



* Selon l'acceptation donnée par l'Analyse Transactionnelle

Ce tableau démontre deux tendances importantes. L'une est le taux d'occupation moyen qui n'est pas optimum par rapport à la capacité maximum d'accueil de huit jeunes. Ceci est sûrement dû à plusieurs facteurs, mais il apparaît clairement et souvent que le Parachute est la dernière solution envisagée. Nous informons autant que possible sur les spécificités de cet accueil bas seuil mais il semblerait que ce type d'accueil soit encore mal connu.

Cependant, il n'est pas rare que nous soyons amenés à retravailler avec les mêmes assistants sociaux ou éducateurs pour de nouvelles demandes d'admission et certains des adultes demandeurs ont entendu parler du Parachute par d'autres membres de leur réseau, et ce de «bouche-à-oreille» nous semble un bon indicateur en terme de confiance.

La seconde tendance démontrée par ce tableau est une nette baisse des activités pendant la période d'été et de fin d'année. Cela est certainement dû à une baisse d'activité du réseau à ces mêmes périodes.

Nombre	Sexe	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Durée séjour	
1	G	12	28	31	30	31	30	23						185	
2	G	10	28	31	30	31	30	31	31		31			253	
3	F	11	4											15	
4	G	31	28	31	30	31	30	31	31	21				264	
5	G	8												8	
6	F	28	28	31	30	31	30	31	31	27				267	
7	G	13												13	
8	F		3	31	30	31	26							121	
9	G		4	31	9									44	
10	G				2	8					4	30	15	59	
11	G					13								13	
12	F					25	23							48	
13	G						30	31	31	30	31	30	15	198	
14	F							1	5	30	31	30	17	114	
15	F								16	30	31	30	31	138	
16	G							7	31	30	31	30	31	160	
17	G									10	31	30	31	102	
18	F											8		8	
19	G												10	10	
		113	123	186	161	201	199	155	176	178	190	188	150		
														Total nuits	2020

Chiffres clé de l'année 2010 :

- 19 jeunes ont habité au Parachute (12 garçons et 7 filles)
- La durée moyenne des séjours a été de 106 jours
- 2020 journées d'accueil offertes aux jeunes
- 8 collaborateurs correspondant à 6 ETP éducatif
- 1 responsable
- 1 bénévole
- 1 civiliste
- Deux emplois subventionnés ETS

- Financement 75% issu de subventions et 25% issu de dons privés

Cette année, la grande majorité des jeunes accueillis avait 17 ans et certains même 18 ans. Quelques jeunes ont pu bénéficier d'un accueil allant de quelques semaines à quelques mois après leur majorité si leur projet le justifiait et qu'ils étaient au bénéfice d'une mesure « jeune adulte ». Cette mesure permet à des jeunes ayant un projet professionnel de bénéficier d'une prolongation de leur placement après leur majorité. Malgré notre fourchette d'accueil entre 14 et 18 ans, nous n'avons pas opéré d'admission de jeunes entre 14 et 15 ans.

Nous avons aussi, cette année, accueilli beaucoup plus de garçons que de filles. Ce chiffre est purement indicatif et ne semble répondre à aucun facteur évident, pourtant il influe sur l'ambiance et la régulation repos du groupe de jeunes car il fonctionne visiblement mieux quand l'équilibre filles garçons est respecté.

En conclusion, notre taux de fréquentation montre une sous-exploitation de notre outil que constitue le Parachute. Cela nous amène à réfléchir sur l'évolution possible de notre public-cible ou sur le développement d'autres actions en faveur des jeunes comme évoqué dans le 4^e paragraphe du chapitre « les enjeux de demain ».

Points marquants de l'année écoulée

Au cours de cette année, nous avons pu observer chez une partie importante des jeunes accueillis de réelles évolutions dans les comportements et la manière d'être en relation. Ces changements leur ont permis de renouer une relation de confiance avec le monde des adultes. Cette évolution ne s'observe pas qu'à l'intérieur de nos murs mais aussi à l'extérieur au travers de leurs diverses démarches effectuées. Cette observation met clairement en évidence que tout le travail fait avec le jeune au sein du parachute sur sa manière d'être en relation lui permet de faire évoluer sa situation à l'extérieur de la structure.

Même si l'insertion et la réinsertion ne constituent pas notre objectif principal, ces évolutions ont permis à certains d'entre eux d'élaborer ou de faire aboutir leur projet d'insertion tant au niveau projet de vie, qu'au projet professionnel ou l'acquisition d'un logement.

Cependant, nous déplorons d'avoir dû mettre fin à la prise en charge de trois jeunes cette année pour, à chaque fois, des actes de violence à l'encontre d'autres jeunes ou de membres de l'équipe. Dans ces trois situations il apparaît que les grands espaces de liberté laissés par un mode de prise en charge bas seuil n'étaient pas en adéquation avec les compétences et le niveau d'autonomie de ces jeunes.

Cette année nous avons instauré un séminaire annuel de deux jours avec l'équipe éducative. Ce séminaire a comme principal objectif d'être le temps où nous revisitons nos procédures afin de les mettre le plus en adéquation possible avec la réalité. Ainsi nous avons modifié certaines de ces procédures, et créé d'autres qui semblaient nécessaires. À l'issue de ce séminaire les modifications apportées à nos procédures de mise en application sont soumises à la direction générale et intégrées dans le document du même nom.

Une partie de ce séminaire est consacrée à des temps de formation et de réflexion. Ces temps ont été cette année consacrés à l'élaboration d'un règlement intérieur pour les jeunes. Il s'agissait de faire un règlement clair et synthétique prenant en compte les nombreuses modifications de procédure.

Ce séminaire, hormis les colloques d'équipe hebdomadaires, est le moment privilégié de rassembler toute l'équipe, ce qui permet d'améliorer la cohésion et de consolider la notion du travail d'équipe. C'est aussi le moment où nous planifions les temps forts de l'année à venir. Ce temps de travail se déroule en dehors de nos murs dans d'autres structures ou lieux d'accueil pour adolescents. Ceci nous permet d'une part, de ne pas être parasité par le fonctionnement quotidien et d'autre part d'améliorer notre connaissance du réseau dans lequel nous opérons.

Nous avons au cours de cette année favorisé les interventions d'intervenants extérieurs pendant nos temps de colloques hebdomadaires. Deux types de supervisions ont eu lieu. L'une sur la dynamique d'équipe à raison d'une fois par mois. L'autre, toutes les 5 semaines, sur un mode d'analyse de la pratique en lien avec les situations des jeunes accueillis. Nous avons également reçu des partenaires experts en leur domaine.

Par exemple, nous avons accueilli quelqu'un du « Passage » pour un moment de formation sur les produits stupéfiants et sur l'accompagnement dans un mode de réduction de risque. Et nous avons aussi reçu deux personnes de « Départ » qui nous ont présenté leur offre de service en direction des jeunes consommateurs.

Cette année aura aussi été marquée par tous les temps de réflexion pour préparer notre contractualisation prévue avec le SPJ pour début 2011.

Dans les temps forts de cette année, il est important de souligner que de multiples travaux et chantiers se sont effectués dans la maison afin de rendre le lieu suffisamment confortable et pratique. Ces travaux, au-delà de l'agrément, permettent de travailler avec le jeune sur la notion du respect de son environnement. Certains jeunes ont pu être associés dans des petits travaux d'entretien ou de réparation afin de les responsabiliser et de leur faire prendre conscience qu'ils peuvent agir de manière positive sur ce même environnement qui les entoure. Il est important de rappeler que notre structure ne bénéficie d'aucun personnel d'entretien ou technique et que le quotidien et les améliorations de cette maison sont l'un de nos principaux outils de médiation avec les jeunes.

Evolution des besoins

Le profil des jeunes que nous accueillons semble assez stable et présente sensiblement les mêmes caractéristiques. Ils sont pour la plupart originaires de la région lausannoise et ils ont passé dans une ou plusieurs institutions. D'un point de vue social et socio-économique ces jeunes viennent de divers milieux. Dans la majorité des situations une problématique familiale est à l'origine du parcours institutionnel et perdure dans bon nombre d'entre elles. Au-delà des compétences du jeune, il est clair que le passage dans diverses institutions, les échecs vécus, les ruptures successives altèrent grandement sa capacité à être en relation avec le monde des adultes.

Une autre observation importante dans l'évolution des besoins de nos bénéficiaires est la constatation que nous pouvons faire de l'accroissement de la consommation de produits stupéfiants. Même s'il est difficile de le chiffrer exactement, toutes nos observations le confirment. La première de nos constatation est liée à ce que nous disent les jeunes de leurs consommations diverses.

En effet, avec notre approche en termes de réduction de risque, le jeune a la possibilité de parler sans tabou de ses consommations avec les éducateurs. A de très nombreuses reprises

cette année, les éducateurs ont pu observer que les jeunes étaient sous effet de produits. En plus de la consommation de cannabis et d'alcool déjà importante et problématique pour certains jeunes, viennent s'ajouter des consommations d'héroïne, de médicaments, et de substances en tout genre.

Les consommations semblent se multiplier tant par leur dosage que par le nombre de produits. Ce phénomène ne semble pas concerner uniquement les jeunes du Parachute mais toute une frange de la jeunesse de la région. Malgré les dispositifs existants de soins et de prévention, beaucoup de nos jeunes ne semblent pas prêts à entamer une prise en charge menant vers l'abstinence. Certains d'entre eux refusent aussi les démarches de prévention. Ce besoin d'un accompagnement dans une logique de réduction de risque pour mineurs se fait de plus en plus sentir. Dans de multiples entretiens avec les jeunes, ni nous ne banalisons, ni nous n'encourageons ces consommations, bien entendu. Ces prises de produits excessives viennent parasiter la capacité du jeune à être en relation ainsi que ses compétences sociétales tout en occasionnant souvent des problèmes avec la justice.

Les enjeux de demain

Un enjeu important sera de réfléchir et d'organiser la prise en charge de jeunes toxicos dépendants au sein de notre structure, car cette prise en charge nécessite des compétences spécifiques. Ainsi, nous organiserons des temps de formation offerts à l'équipe éducative afin de perfectionner notre accompagnement et pour ce faire, nous allons chercher à collaborer et à nous concerter avec d'autres partenaires du réseau.

Nous avons pu cette année observer chez les jeunes qui sortent de notre structure à leur majorité pour intégrer un appartement le besoin d'être encore suivi et la difficulté pour eux de couper brutalement le lien qui s'est instauré avec l'équipe éducative. Il apparaît que cette période de transition peut être « anxigène » pour certains d'entre eux et ce, malgré leur enthousiasme d'avoir pu obtenir un appartement. Ainsi, un certain nombre d'entre eux sont encore demandeurs d'un suivi ou d'une forme d'accompagnement. Ce besoin s'exprime, comme leur frustration d'ailleurs, par de multiples visites au Parachute après leur sortie de la structure. Si ce phénomène devait s'accroître, un des enjeux de cette année sera de développer des actions afin de ne pas rompre le lien trop brutalement à la sortie, même s'il ne concerne pas tous les jeunes qui nous ont quittés. Cela deviendrait alors un des thèmes de notre prochain séminaire.

Notre accueil de type bas seuil nécessite de pouvoir vérifier le niveau d'autonomie du jeune dès son admission car il est clair que ce genre de prise en charge peut se révéler difficile pour celui qui ne bénéficie pas des ressources suffisantes pour organiser son temps. A cet effet, nous souhaitons proposer à certains d'entre eux et en plus de l'entretien d'admission habituel, la possibilité de pouvoir venir pour une ou plusieurs journées de contact au Parachute. Ainsi, ce temps passé dans notre structure pourra déjà permettre à l'équipe de faire une observation plus précise sur le jeune accueilli et d'évaluer l'adéquation de notre type de prise en charge par rapport à ses ressources et son degré d'autonomie.

Un besoin clairement identifié au cours de cette année nous montre qu'il serait grandement utile d'offrir la possibilité d'accueillir, en journée, des jeunes pour leur mettre à disposition un lieu d'écoute et de conseil sur un mode du type « libre accueil ».

Cette offre répondrait aux besoins de notre public-cible ainsi qu'à ceux des jeunes adultes qui quittent le Parachute pour s'installer dans un appartement. Ces moments pourraient permettre

aussi à des jeunes de découvrir le Parachute avant une éventuelle admission (voir 1^{er} paragraphe de ce chapitre). Une des raisons qui nous a fait identifier ce besoin est le fait que les habitants du Parachute ont la possibilité d'inviter d'autres jeunes dans notre structure en journée. Ainsi, certains de ces visiteurs expriment clairement le besoin d'avoir un lieu d'écoute, d'échange et de conseil et essaient de trouver cela dans notre structure. Il ne s'agirait pas de se substituer aux autres dispositifs déjà existants, mais de proposer un accueil de type bas seuil en journée, complémentaire à notre accueil offert 24 heures sur 24.

Dans l'avenir, nous aurons également à réfléchir à la possibilité de pouvoir accueillir des jeunes qui ne seraient pas au bénéfice d'un dossier ouvert dans un des organismes placeurs traditionnels et de voir comment il serait possible de mettre cela en place. En effet, lorsque nous parlons d'accueil bas seuil, cela sous-entend également que tout le monde peut y être accueilli à partir du moment où cela correspond aux besoins du demandeur et que son âge correspond à celui de notre public-cible.

Enfin, les derniers enjeux pour 2011 seront de proposer à l'équipe éducative des temps de formation à l'Analyse Transactionnelle, avec un intervenant extérieur. Cette formation débouchera sur une supervision de situation, sur le mode de l'analyse de la pratique avec le concours de cet intervenant et à raison d'une séance toutes les six semaines. Il s'agira aussi d'organiser le séminaire annuel 2011 dans une autre structure accueillant des adolescents afin de découvrir d'autres types d'action menés en faveur de ce public, tout en profitant de ce temps pour nous faire mieux connaître.

En conclusion le Parachute réaffirme sa volonté de pouvoir adapter sa mission en fonction des besoins repérés et exprimés.

Macadam Services

Le concept

Macadam, de par son créneau de réinsertion sociale et professionnelle à très bas seuil, est une structure qui trouve tout son sens dans le réseau, et ce dans trois optiques:

- Primo, l'acceptation d'engagement de toute personne avec une autorisation de travail en Suisse, y compris celle en phase active de consommation ou dans un moment de détresse psychique importante, et ce dans une optique de réinsertion socioprofessionnelle est la véritable "trademark" de Macadam Services. En effet, la vocation de notre structure est d'accepter la personne là où elle en est et de l'accompagner, si possible vers un mieux. Dans tous les cas, si l'élément "professionnel" de la réinsertion est important dans notre encadrement, la priorité est à la réinsertion sociale par la création de liens, l'apprentissage de la gestion des émotions et la réappropriation de la confiance et de l'image de soi. Ce qui nous permet de prendre en charge des bénéficiaires qui ne peuvent, habituellement, entrer que dans des mesures de type occupationnelles.
- Secundo, l'offre de Macadam est un moyen pour le réseau d'obtenir des services à moindres coûts pour des usagers ou pour des structures. Toujours plus apprécié, Macadam Services se profile comme un partenaire de qualité tant auprès du réseau que de la population ou des entreprises.

- Tertio, les clients privés ou les entreprises sont informés de la dimension sociale de notre action et nombre d'entre eux sont d'autant plus motivés à faire appel à nous que notre démarche vise à la réinsertion de personnes marginalisées. C'est donc bien dans une optique humaine et citoyenne que nos clients s'inscrivent en nous engageant.
- Pour les bénéficiaires, notre écoute sans discrimination, la prise en charge sans jugement et la franchise des intervenants sociaux ainsi que leur disponibilité sont des atouts. Le cadre d'entreprise mis en place permet aussi à nos employés de tester leurs capacités dans un environnement sécurisant sans être protecteur. De plus, voir l'équipe éducative "mouiller sa chemise" durant les mandats en s'impliquant dans les différentes missions permet de créer un lien spécifique et précieux. Le bénéficiaire est donc au centre de notre prise en charge, nos outils évoluent en fonction des besoins et des attentes de chacun.

De même, les objectifs et buts à atteindre sont individualisés et adaptés. La volonté est de permettre à nos bénéficiaires de quitter la spirale de l'échec dans laquelle ils se trouvent. Notre structure prend en charge des personnes considérées par la société, et souvent par elles-mêmes, comme inaptés au placement. A notre sens, tous ont le potentiel d'évoluer et de se réinsérer; nous travaillons donc par objectifs, d'abord très basiques, qui peuvent être la ponctualité, l'hygiène corporelle, la sobriété durant les missions puis nous nous orientons vers des objectifs plus complexes, tels que le travail en équipe, le rythme des missions, la rapidité d'exécution, la conscience professionnelle.

Et enfin, lorsque l'évolution est favorable, nous mettons en place des buts encore plus pointus, nous souhaitons ainsi que nos bénéficiaires prennent conscience de leurs limites, de leurs besoins spécifiques. Dans tous les cas, nous tentons de valoriser leurs expériences professionnelles mais aussi personnelles, en travaillant par petits pas et en réajustant les objectifs à leurs capacités du moment. Le bénéfice de ces réussites est une valorisation de l'image de soi et de la confiance en soi, et de fait une facilitation dans la création de liens avec les autres.

Alors que la société considère nos bénéficiaires comme marginaux et socialement inadaptés, certains membres de cette même société font appel à nos équipes pour leur rendre des services. Les membres de nos équipes se sentent alors utiles et gagnent, même si ce n'est qu'une infime partie de leur revenu, ce qui leur permet de se rapprocher de cette société.

Les chiffres

	2010	2009
Nombre de bénéficiaires	32	33
Nombres de missions	359	260
	pour 256 clients, dont près de 50 entreprises et institutions.	pour 286 clients, dont près de 40 entreprises et institutions
un chiffre d'affaire de	118'000.00	94'233.00
Heures travaillées	3'899	2'241

Nous pouvons remarquer qu'il y a une augmentation massive du nombre de missions, il s'agit en fait d'une majorité de missions courtes nous permettant de mettre en activité des personnes qui n'ont pas la capacité de travailler en continu sur plusieurs heures. Ces différentes activités nous permettent aussi de diversifier et de tester nos bénéficiaires dans différentes situations.

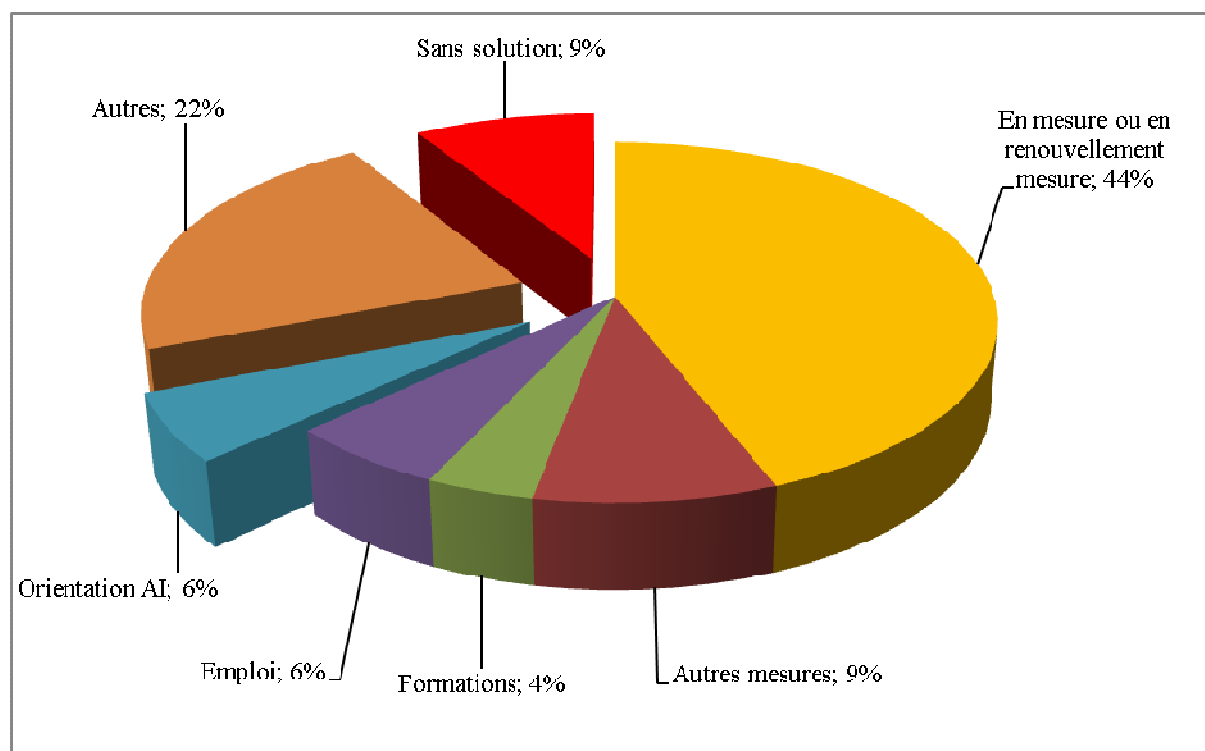
Le salaire moyen 2010 est de Fr. 399.- par mois (412.- pour les hommes et 354.- pour les femmes), le salaire maximal a été de Fr. 2'179.- pour un de nos bénéficiaires en mai 2010, et Fr. 1'495.- pour une bénéficiaire (en avril). De même, les bénéficiaires effectuent en principe une mission par semaine, mais selon les capacités de chacun et les possibilités de missions, nous tentons une augmentation progressive de l'occupation.

Il est à noter que le nombre de places MIS (Mesures d'Insertion Sociale) en contrat Progrès (conventionnées) a été réduit de 15 à 10 places au vu de la complexité des situations des bénéficiaires et des besoins d'encadrement. Les contrats MIS sont un catalogue mis en place par l'Etat de Vaud, qui liste des structures proposant des actions de réinsertion sociale et professionnelle pour les personnes au bénéfice du RI (revenu d'insertion).

Les résultats de Macadam ne pourraient être validés uniquement par la répartition et l'orientation lors de la fin du contrat. En effet, nos buts sont de préparer nos bénéficiaires à la réinsertion, certains sont dans des souffrances si marquées que le simple fait de se déplacer et de se retrouver en équipe pour quelques heures est déjà une réussite. Pourtant nous sommes très heureux de notre bilan, plus de la moitié de nos employés sont en activité (en mesure à Macadam, dans une autre structure, en formation ou en emploi).

Les résultats des contrats de Macadam se répartissent comme suit:

Résultats de Macadam Services	Hommes	Femmes	Total
Sans solution	12%		9%
Autres mesures	12%		9%
Formations	4%		4%
En mesure ou en renouvellement mesure	44%	43%	44%
Emploi	4%	14%	6%
Orientation AI	8%		6%
Autres	16%	43%	22%



Dans “autres”, nous trouvons des personnes arrêtées médicalement pour un long terme (mais pour lesquelles nous ne pensons pas forcément à une orientation AI), des personnes effectuant une peine de prison ou ayant stoppé Macadam pour raisons personnelles. Les personnes qui arrêtent Macadam au terme du contrat, qu’elles soient ou non en attente d’une autre proposition sont dans la catégorie “sans solution”.

Points marquants de l’année écoulée

Plusieurs événements ont marqué cette année, tout d’abord *J.*, père d’une petite fille de 4 ans placée en famille d’accueil, qui arrive à créer un lien avec son enfant et qui, grâce, entre autre, à sa motivation et au travail, prouve au service placeur qu’il est capable de s’occuper de sa fille lorsqu’il se retrouve seul avec elle. Ne rencontrant sa fille que quelques heures en début d’année, il a pu passer à une journée entière par semaine avec elle en fin de contrat Macadam. *J.* peut aujourd’hui organiser des activités avec sa fille, sans le contrôle permanent d’un assistant social. Qui plus est, *J.* débutera en 2011 une formation grâce à laquelle il entend retrouver une situation professionnelle puis, il espère obtenir la garde de sa fille dans le courant de l’année prochaine. Macadam lui a apporté une stabilité, un rythme, une plus grande confiance en lui et une meilleure estime de soi.

Une autre situation marquante, *S.* jeune homme de 24 ans ayant terminé un CFC est polytoxicomane en phase active de consommation. En début de mesure, il peine avec les horaires, il ne tient pas une demi-journée au travail. Durant ses premières missions, il peine à rester éveillé, mais sa progression est incroyable, motivé, il arrive à l’heure, il prend l’option de se battre et, avec le soutien de ses pairs ainsi que de l’équipe d’encadrement, il arrive dorénavant à travailler des journées entières. En fin d’année, il décide volontairement d’entrer en cure, pour un sevrage à la Calypso et une postcure aux Oliviers, le tout débutera en février 2011.

Nous avons aussi eu en 2010 quelques missions de très grande envergure, qui ont justifié l'engagement de la presque totalité des employés Macadam Services. Ainsi, pour la première, nous avons débarrassé un EMS constitué de 3 villas, la mission s'est déroulée sur 3 semaines et notre équipe a été particulièrement efficace. Nous avons engagé jusqu'à 10 personnes certains jours. La motivation de l'équipe Macadam a été telle que nous avons pu terminer dans les délais.

D'autre part, nous avons opéré le déménagement de la Fondation Mère Sofia durant presque 2 semaines, avec la gestion des dossiers, le rangement et la mise en place pour que les nouveaux locaux soient opérationnels dans les plus brefs délais. Là encore, la volonté et la motivation de l'équipe a été incroyable. La réussite est complète!

Une autre mission de grande envergure: les kits de survie, un des événementiels de la Fondation Mère Sofia, dans lequel Macadam Services joue un rôle essentiel puisque ce sont nos employés qui confectionnent les sachets destinés à la vente. De plus pour la première année, certains se sont aussi engagés comme vendeurs bénévoles.

Il y a encore eu, en février 2010, le montage et le démontage de l'expo bridge 2010 (expo de danse sur le grand pont) qui s'est déroulée sur plusieurs jours et qui a mobilisé plus de dix personnes, dans la neige et le froid. Pourtant toutes les personnes engagées ont fait preuve d'endurance et de bonne humeur.

Toutes les missions de grande envergure mobilisent des effectifs importants de Macadam, la motivation et la volonté de bien faire des équipes nous permettent de maîtriser les missions courantes et les mandats importants. L'encadrement est un élément central, mais sans l'engagement personnel des bénéficiaires, nous ne pourrions mener à bien ces tâches. Ces missions nous permettent aussi de vérifier la cohésion du groupe, la capacité des bénéficiaires à s'adapter à des situations particulières et à gérer leur stress.

Un autre point important de l'année a été la prise de position du Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) quant à la franchise de Fr. 200.- dont certains membres de Macadam bénéficiaient. Ce montant est la somme attribuée en sus du minimum vital à une personne si elle décroche un emploi alors qu'elle bénéficie du RI (Revenu d'Insertion).

Dans les faits, le SPAS estime que, étant dans une mesure financée par l'Etat, les bénéficiaires sous contrat Progrès (mesure d'insertion socioprofessionnelle conventionnée avec l'Etat) n'ont pas à obtenir une rétribution complémentaire. Qui plus est, certaines autres mesures ne rétribuent pas du tout leurs bénéficiaires et le SPAS estime que pour des raisons d'égalité de traitements, la franchise ne peut être attribuée.

Les personnes en situation de grande précarité/marginalisation, sont dans une dynamique de survie (trouver un toit, de quoi se nourrir, etc.) et peinent à se projeter dans l'avenir. La couverture des besoins vitaux prime sur une capacité à construire un avenir. Le travail sur la réinsertion est freiné par cette absence de projection, les bienfaits de la construction d'une autonomie à long terme étant occultés par les besoins vitaux immédiats (principe de la pyramide de Maslow). Pour capter le bénéficiaire, nous avons donc besoin, dans un premier temps, de pouvoir offrir un bénéfice immédiat... C'est la politique de la carotte !

Une fois que la personne est entrée dans une prise en charge, le travail socio-éducatif permet de reconstruire une estime de soi, un sentiment d'utilité, une place dans la société et une projection dans l'avenir devient possible.

Il est difficile pour le citoyen et le politique de comprendre l'importance d'offrir une "récompense" aux bénéficiaires lorsque ceux-ci ne font qu'effectuer une démarche que les personnes insérées estiment "normale" car participant à leur réinsertion. Pourtant si nous voulons pouvoir toucher ces personnes fortement marginalisées, il est impératif que nous entrions dans leur réalité de vie et partions de cette réalité pour créer un lien, travailler avec elles et les accompagner vers une autonomisation.

De plus, nous estimons pour notre part que tout travail mérite salaire et que l'investissement personnel de nos bénéficiaires justifie un gain, ne serait-ce que pour compenser les frais inhérents aux dépenses supplémentaires liées à une activité professionnelle. Le but de Macadam est d'accompagner des personnes marginalisées, désocialisées à reprendre goût à l'activité. La valorisation directe et financière du travail effectué est l'un des moyens les plus importants pour y parvenir, surtout au début de la mesure. Si ce moyen disparaît, Macadam doit se remettre en question et évoluer vers une autre optique. En effet, quel message la société transmet-elle quand elle demande à des personnes en phase de réinsertion de travailler "gratuitement"? Alors que d'autres mesures moins contraignantes physiquement, sans investissement personnel, leur permettent de continuer à bénéficier de leur RI?

D'un point de vue pédagogique, la rétribution financière permet aux employés Macadam de trouver une forme de normalité et un sentiment d'appartenance. Dans notre société, le fait de travailler est un élément normalisant, qui nous définit et valide notre existence. Etre payé pour son travail apporte un sentiment d'utilité. Sans cet élément, nous maintenons la personne dans une situation d'assistance et de dévalorisation de l'estime de soi.

Et dans les faits, lorsqu'un bénéficiaire obtient un gain de Fr. 400.-, il réduit les coûts de la mesure puisque la moitié de la même somme est restituée à l'Etat. Ainsi, lorsqu'un de nos employés gagne un salaire supérieur il n'obtient l'aide de l'Etat que pour la différence entre son salaire et le minimum vital durant le mois, ce qui n'est évidemment pas le cas dans d'autres mesures de type occupationnelles, thérapeutiques ou à vocation psycho-sociale.

Enfin, pour une mesure à bas seuil, la dimension pécuniaire est un élément fort de la dynamique motivationnelle, même si dans un délai relativement court, la valorisation des acquis devient l'élément central, et risque de mettre en échec tout le lancement du projet d'insertion.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse du SPAS et nous restons actuellement sans nouvelle.

Evolution des besoins

X. l'employé Macadam type:

41 ans, divorcé, deux enfants qu'il ne voit plus. Célibataire, il vit dans un petit appartement à Lausanne.

Après l'arrêt de son apprentissage à 19 ans, il a galéré dans plusieurs petits jobs. Sa consommation de stupéfiants ne lui permettait pas de garder un emploi très longtemps, mais X est débrouille, il bricole, il s'arrange pour pouvoir continuer à survivre. Il a même passé en tôle, pas grave ça endure, il a aussi vécu dans la rue, et là il se rappelle que c'était dur.

Suite à ces événements, ça a été moins agréable, ce sale sentiment de ne plus être comme les autres, cette impression que les voisins le regardent un peu de biais; mais on crée des liens avec d'autres personnes, des copains de galère, à la Riponne ou ailleurs...

Et puis X s'est réveillé un jour et il s'est rendu compte qu'il n'était plus tout jeune, que ce regard de la société, il ne pouvait plus faire comme si ça ne le touchait pas. D'abord il a pensé que ce serait facile, de trouver du taf, L. lui avait dit qu'il avait un plan avec le cousin de son ex, mais c'était un ballon de baudruche qui s'est dégonflé. Pas grave avec ses compétences, il trouvera. Mais partout, on lui demande un CV, des diplômes, des références... Comment on fait un CV déjà?

Alors, à la Riponne ou au Passage, on lui parle de Macadam, un endroit où ils te donnent des petits jobs. X prend son temps, il est motivé, mais c'est un peu flippant quand même... et puis un jour, il se lance et passe à la permanence. On lui pose quelques questions, rien de bien méchant, plutôt valorisant. On lui dit qu'il bossera en équipe, bon ben on verra mais en tout cas pas avec machin.... X est un peu sur la défensive, mais tout se passe bien, on lui propose de commencer gentiment, mais ils croient quoi?, X n'est plus un gamin, il connaît ses limites.

A la première mission, X se souvient, c'est pas si facile, le physique ne suit plus, la cure de méthadone lui permet de tenir l'effet du manque à distance, mais les muscles ont morflé, mais il se donne. ça fait du bien, c'est le début de la remontée...

Déjà évoqué plus haut, la prise en charge des bénéficiaires est l'élément central de notre réflexion et de l'occupation du temps des travailleurs sociaux. Les problématiques rencontrées à Macadam Services restent lourdes. Ainsi notre prise en charge, les procédures du suivi et de soutien sont très importantes, cela implique des besoins marqués en temps et en compétences spécifiques. Ainsi, les problématiques identifiées de nos bénéficiaires à leur entrée en mesures à Macadam se répartissent comme suit:

Problématiques	Hommes	Femmes	Total
Poly-toxicomanie	44%	29%	40.5%
Alcoolisme	20%	14%	19%
Problèmes psy (dépression, crise d'anxiété)	20%	14%	19%
Autres problématiques	16%	43%	21.5%

Il est à noter que certains de nos bénéficiaires souffrent de plusieurs des problématiques citées, dans ce cas, nous les avons répartis en fonction de ce qui était à gérer en premier lieu.

Dans « autres problématiques », il faut comprendre que cela peut toucher aussi bien des problèmes familiaux, de surendettement, de working poor, etc... Pour la plupart, ce sont des éléments qui nous sont révélés en court ou en fin de contrat. Nous ne pouvons distinguer les facteurs déterminants, c'est pourquoi nous les avons regroupés sous cette dénomination générique.

Bien qu'une telle statistique n'ait pas été mise en place les années précédentes, la complexité des situations prises en charge à Macadam, tant au niveau des problématiques que de leur intensité est toujours très importante et prend beaucoup de place dans notre accompagnement. De plus, le profil type de nos bénéficiaires s'est très légèrement rajeuni et a perdu en

compétences préalables. Ainsi nombre de nos bénéficiaires n'ont plus de formation de base dans un métier, ils ont moins développé d'acquis en savoir-être et en savoir-faire.

En plus de cette évolution, les demandes se modifient elles aussi. Ainsi, le soutien administratif est plus affirmé, de même qu'un besoin plus important d'entretiens motivationnels. La capacité à entrer en relation avec les clients est plus difficile. Nous observons ainsi un déficit au niveau des compétences administratives et de savoir être, ainsi qu'une motivation moins forte ou moins durable.

Les effets de la bascule dans le système social vaudois, à savoir la mise en place d'un employé de commerce responsable de la partie administrative des personnes bénéficiant du RI, a créé une grande tension et de la confusion auprès de nos bénéficiaires, nombre d'entre eux se sentent perdus avec ce qu'ils perçoivent comme un cumul d'assistants sociaux et de contrôles.

Enfin, la clientèle est majoritairement bienveillante envers nos employés. En cas de problème, c'est l'équipe d'encadrement qui intervient auprès des clients pour leur rappeler le cadre et le but de notre engagement.

Les enjeux de demain

A notre avis, les difficultés rencontrées par les jeunes dans notre société se répercuteront très prochainement sur notre structure, ainsi nous commençons d'ores et déjà à accueillir et à réorienter de très jeunes poli-toxicomanes, des mères célibataires, des mineurs sans formation. Dans les conditions actuelles, nous ne pouvons pas répondre à des demandes aussi spécifiques, nous devons donc développer et réfléchir à un encadrement différent.

Toutefois, nous nous trouvons dans l'impasse lorsque nous sont adressées des personnes au physique fragile, car nos missions sont orientées sur des activités manuelles appelant une bonne condition physique. De même, nous aurons à gérer la sortie de certains rentiers AI liée à la révision de l'AI.

Les enjeux seront encore de trouver des orientations de sorties de Macadam Services en très bas seuil. En effet, Macadam est une structure de réinsertion sociale par la dimension professionnelle, en aucun cas une forme d'apprentissage. Dans le système actuel, nous sommes l'une des seules structures dans ce créneau à bas seuil et nous ne pouvons en aucun cas dispenser une formation, ce qui nous paraît insuffisant. La prise en charge de personnes sans formation préalable, voire sans expérience professionnelle, sera dans l'avenir un élément régulier de notre métier.

L'augmentation des missions, leur durée, la gestion administrative, la prise en charge et le suivi des bénéficiaires sont autant de domaines qui appellent à une réflexion sur les postes de travail au sein de l'équipe éducative de Macadam Services. Nous pensons que Macadam Services doit rester à dimension humaine, donc nous ne souhaitons pas développer l'entité au niveau structurel, mais au niveau de l'encadrement. Nous pensons qu'il faut en tout cas une personne de plus dans le staff, afin de pouvoir développer le relationnel, faire des observations plus pointues et donner plus de temps pour le travail social hors mission.

Enfin d'un point de vue plus général, les difficultés à trouver un logement salubre et raisonnable au niveau du prix pour les personnes bénéficiant du RI ou de l'AI deviennent un véritable casse-tête. Nos bénéficiaires se retrouvent à partager des logements exigus et douteux car il n'existe pas suffisamment d'appartements adaptés à leurs réalités financières. Nous observons une augmentation du nombre de personnes ne pouvant vivre dans des conditions acceptables. Si certains décident de quitter les centres urbains pour des sites de périphérie ou à la campagne, la situation ne peut convenir à tout le monde et nous risquons une ghettoïsation dans des régions qui n'ont ni les structures ni l'expérience de la prise en charge de personnes en détresse sociale.

De même, la réinstallation en appartement de personnes sans domicile fixe pose une problématique de plus en plus marquée. En effet, ces hommes et ces femmes qui ont vécu dans la rue, dormant dans des parcs, dans des structures d'accueil d'urgence telles que le "Sleep'in", "La Marmotte" ou même dans des hôtels, n'ont pas forcément la capacité de retrouver une vie "normale" en appartement. Une phase transitoire devrait être mise en place, avec un accompagnement social et humain, tant pour la réappropriation des normes que pour la gestion du budget et de l'hygiène. Une structure permettant de vivre en collocation avec un encadrement socioéducatif devrait être créée afin de combler cette brèche sociale.

L'Echelle

Le concept

L'Echelle (Les Colis Alimentaires jusqu'au 24 novembre 2010) est un service social de rue ouvert à tous les lausannois rencontrant des difficultés financières.

Les particularités de ce service sont un haut seuil d'accessibilité et une offre de suivi social personnalisée en temps et en fréquence qui tiennent compte des besoins mais aussi des demandes du bénéficiaire.

Un camion-épicerie est directement stationné dans différentes rues de Lausanne et aucun rendez-vous n'est nécessaire. De plus, il n'existe pas de barèmes en termes de revenus limitant le droit à ce service.

Ainsi, toute personne échappant aux mailles du filet social, ne sachant où s'adresser, accusant une baisse de revenu ou une « casse économique » peut avoir recours à l'Echelle.

Le soutien social apporté est proportionnel au degré d'autonomie de la personne et va d'une simple orientation à l'apprentissage de compétences administratives et/ou de gestion budgétaire.

Dans tous les cas de figure, l'élément central de la prise en charge est l'autonomisation de la personne : travailler avec elle sur l'acquisition de compétences, ainsi que sur la mise en lumière des éléments l'ayant conduit dans cette situation afin de réduire les risques de rechute. Assainir une situation financière n'est pas suffisant si la personne ne prend pas conscience des éléments de comportements l'ayant conduit à la précarisation (victimisation, manque de conscientisation des ressources, etc.).

Ainsi, la mobilisation du bénéficiaire dans sa propre prise en charge est un élément central.

La distribution de nourriture faite à l'Echelle n'est en aucun cas un but en soi, mais un moyen d'entrer en contact avec le bénéficiaire et de décharger son budget durant le temps nécessaire à l'assainissement de la situation et au recouvrement de son autonomie. La quantité de

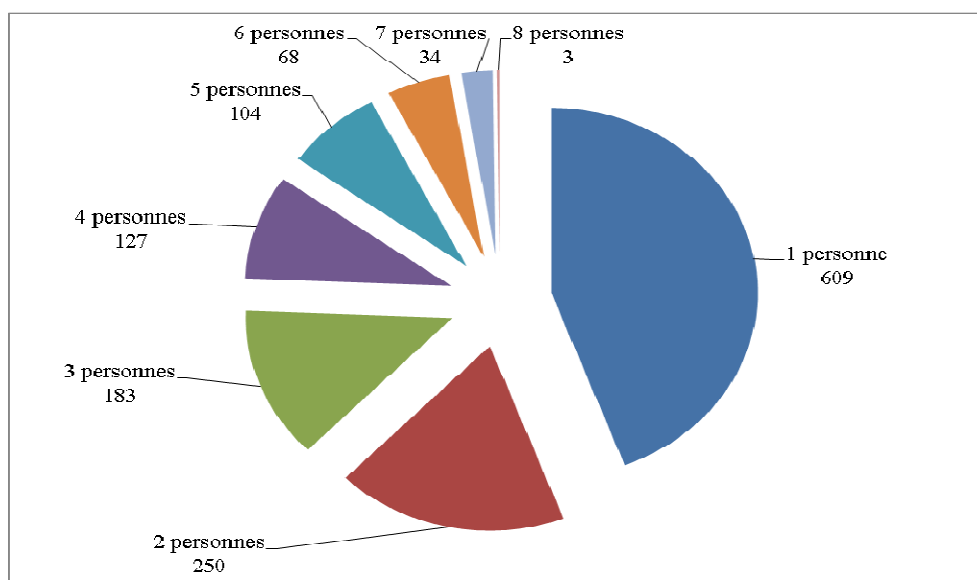
produits de première nécessité (également non alimentaires) varie selon les besoins, la taille du ménage et l'évolution de la situation. La diversité des produits offerts permet de tenir compte des besoins particuliers comme ceux des bébés et enfants en croissance ou de différentes pathologies dont sont atteints certains des bénéficiaires. Chaque colis offre (ou complète) suffisamment d'aliments afin de permettre à la personne et à sa famille de couvrir les trois repas principaux et les collations pour enfants durant une semaine. Nous estimons que la valeur d'un colis distribué a, selon la taille et les besoins du ménage, une valeur de CHF 60.- à CHF 120.-.

L'Echelle travaille en étroite collaboration avec le réseau et fait quelque peu office de médecin généraliste, voire urgentiste, ayant recours aux spécialistes. C'est ainsi que l'Echelle fait appel à des institutions spécialisées pour collaborer avec elle sur des aspects plus spécifiques de la prise en charge. Et inversement, le réseau fait appel à l'Echelle pour sa rapidité de prise en charge et son ouverture à tout type de problématiques.

Les chiffres

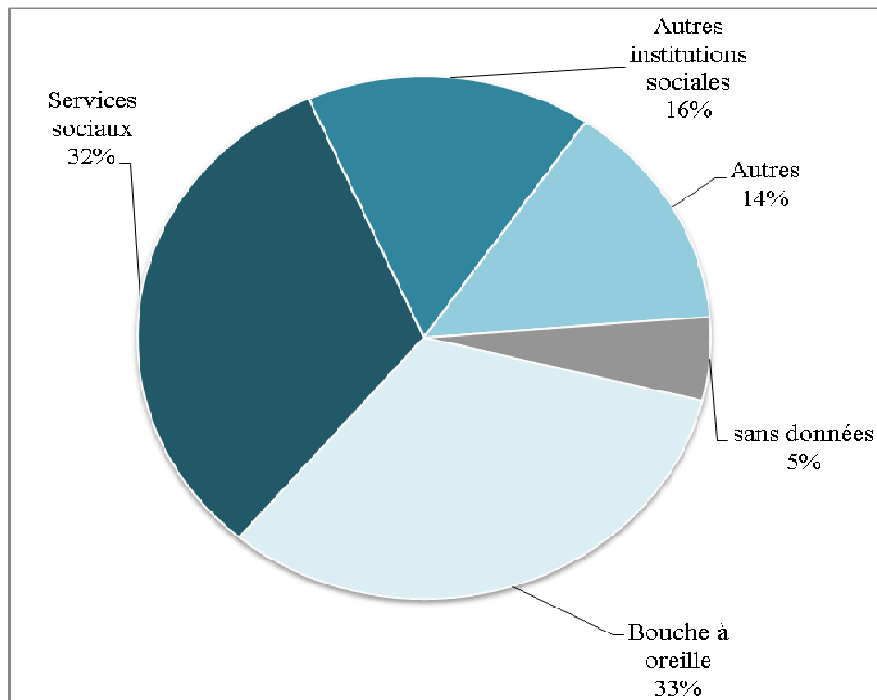
Au travers de 187 permanences de 5 heures recevant en moyenne 7,3 bénéficiaires, l'Echelle a distribuée **1378 colis** pour un équivalent de **70476 repas** hors collation. De plus, une partie des situations a été suivie hors des plages horaires habituelles en cas de forte affluence, lorsqu'il était impossible de rencontrer le bénéficiaire pour des raisons telles que professionnelles ou lorsque la situation nécessitait un accompagnement et un suivi intensif.

Nombre de colis distribués en 2010 selon la taille de la cellule familiale :



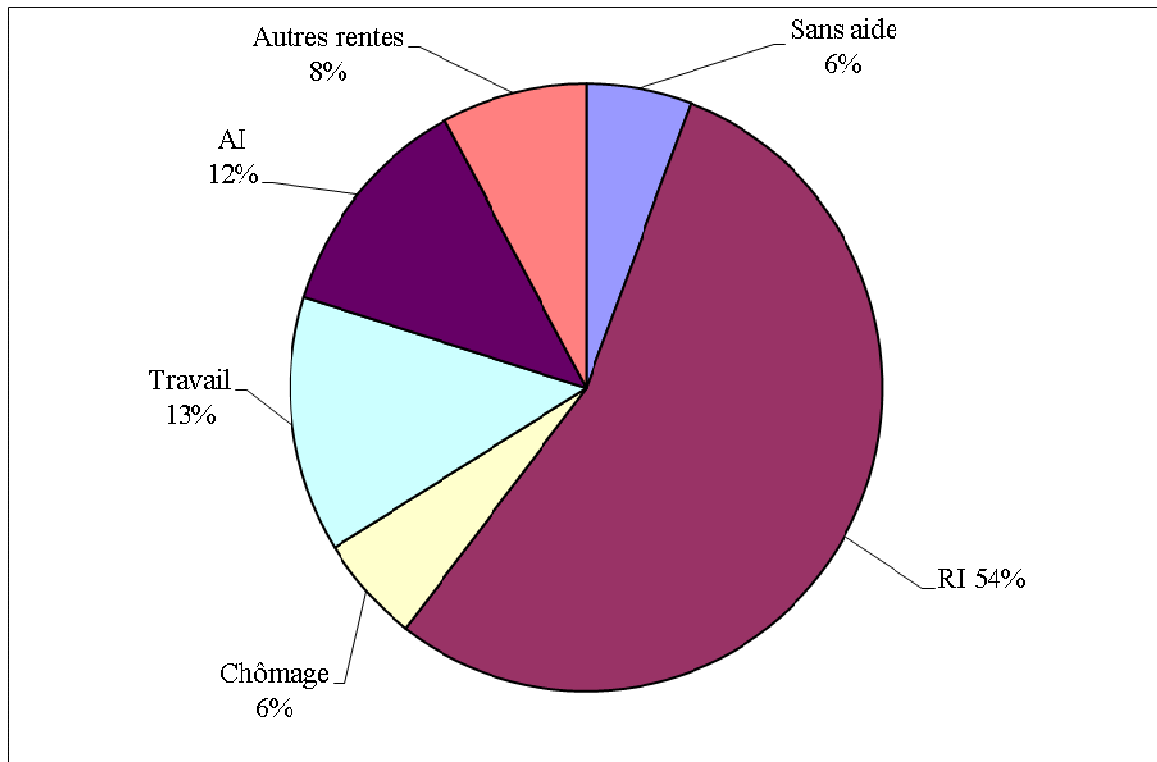
Sur 155 situations rencontrées, ce graphique illustre le nombre de colis distribués selon la taille et les besoins des familles reçues à l'Echelle.

Provenance des bénéficiaires en 2010



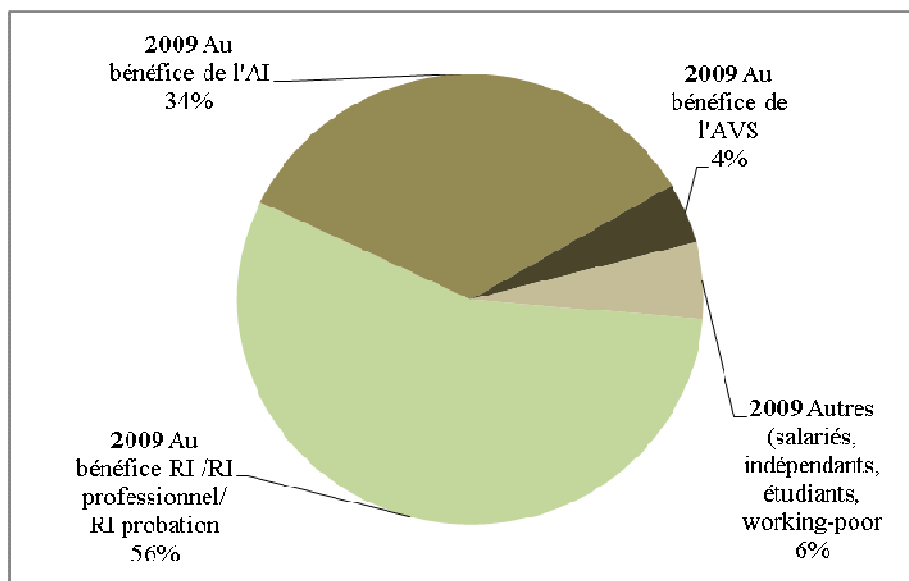
Ce graphique met bien en évidence la possibilité offerte par l'Échelle de voir une prise en charge immédiate de la situation et d'obtenir une aide concrète. Ainsi, principalement pour ces raisons, nous voyons que près de la moitié de nos bénéficiaires sont orientés par les services sociaux étatiques ou privés.

Provenance des revenus du bénéficiaire en 2010



Ce graphique montre, par rapport à 2009, peu de variations excepté pour la part des personnes au bénéfice d'une rente AI et celles au bénéfice d'une activité lucrative. La première catégorie voit passer la part des rentiers AI de 34% à 12%. Nous avançons l'hypothèse qu'il s'agirait d'une conséquence due à des durcissements découlant de l'entrée en vigueur de sa 5^e révision. En revanche, concernant la part des travailleurs qui passe de 6% à 14%, nous n'avons pas d'explications à proposer mais nous relevons que ces personnes n'ont, généralement, pas d'autres problèmes que d'être au bénéfice d'un revenu insuffisant mais toutefois très légèrement supérieur aux normes RI et ne peuvent donc obtenir aucune aide de ce dernier.

Provenance des revenus du bénéficiaire en 2009



Points marquants de l'année écoulée

La recherche d'un nouveau nom pour notre entité a été le premier point marquant de cette année. Ainsi, le 25 novembre 2010, « les Colis Alimentaires » ont été rebaptisés « L'Echelle ». Les raisons du choix de ce nom sont qu'une échelle sert à « monter vers », que pour le faire, il faut gravir les échelons les uns après les autres et qu'en cas de vertige, les montants de l'échelle peuvent rassurer tout comme un accompagnement social peut le faire.

Un autre moment important a été celui d'amorcer des réflexions autour du thème de « l'autonomisation du bénéficiaire ». Ainsi, nous nous sommes posés les questions suivantes : Comment encourager un bénéficiaire à maintenir un degré d'autonomie maximale lorsqu'il est dépendant de l'aide d'un CSR et de l'Echelle qui offrent appui social, administratif et alimentaire ? Comment lui redonner envie d'être autonome alors que la liberté dont il jouissait l'a amené dans les problématiques qui l'ont fait avoir recours à l'Echelle ? Quels sont les pièges à éviter pour que le bénéficiaire puisse atteindre un degré d'autonomie sans qu'il se sente délaissé ou qu'il pense à un manque d'intérêt de notre part ?

Ce questionnement complexe et quelque peu philosophique a été amorcé concrètement en 2010 et il continuera à être au cœur de notre action afin de pouvoir effectuer un travail social le plus respectueux possible de nos bénéficiaires. Plus concrètement, il nous semble qu'un

bénéficiaire capable de nommer ses besoins et ses limites va mieux pouvoir s'émanciper et c'est donc déjà un pas vers un retour à l'autonomie. Ainsi cet apprentissage a désormais une place importante dans nos entretiens.

Le départ de la titulaire du poste en congé maternité et son remplacement par un nouveau collaborateur a marqué plus particulièrement quelques bénéficiaires et a nécessité beaucoup de doigté de la part de notre nouveau collègue.

Enfin et pour terminer, le dernier point marquant de cette année est externe au fonctionnement de l'Echelle car il concerne l'entrée en vigueur de « la bascule » qui a vu la gestion du CSR de Lausanne totalement repensée. Si dans un premier temps notre entité est restée témoin et observatrice de cet énorme changement, elle a dû très vite s'organiser et comprendre les enjeux et les bouleversements résultant de la mise en place de ce nouveau système et ce qu'il engendrait pour les bénéficiaires et pour les AS œuvrant au sein de l'Echelle.

Travaillant en collaboration et en complémentarité avec les CSR et ce, aussi à leur demande, l'Echelle a dû apprivoiser ce nouveau concept et déployer une énergie toute particulière pour comprendre au mieux les changements qui s'opéraient au sein du CSR afin de pouvoir informer et rassurer nombre de bénéficiaires déstabilisés par ces changements.

Ce n'est certainement pas à l'Echelle de tirer un bilan des répercussions de « la bascule » mais la vision qu'elle porte sur ce changement est empreinte de soucis pour l'avenir de certains bénéficiaires. En effet aujourd'hui il s'avère que pour nombre d'entre eux, le concept de « la bascule » reste très flou et cela leur apporte des doutes et des craintes quant à une prise en charge adéquate de leur situation sociale et/ou administrative.

Plus concrètement, après l'arrivée des GPRI, nous avons constaté une réelle augmentation de sanctions qui, pour une partie d'entre elles, se sont avérées abusives. En effet, nous avons pu, dans une forte proportion de ces cas, faire annuler ces décisions en nous basant sur les nouvelles normes que nous avons eu d'ailleurs du mal à nous procurer.

D'autre part, certains bénéficiaires voient leur situation pâtir d'un effet « ping-pong » et se sentent « baladés » entre AS et GPRI. Ils nous disent alors ne plus savoir où trouver des réponses. Enfin, le nombre élevé de dossiers que chaque AS et que chaque GPRI doit gérer fait dire à certains de nos bénéficiaires que les personnes référentes sont débordées et qu'elles n'ont pas suffisamment de temps pour écouter leurs besoins. Ce point nous semble particulièrement préoccupant étant donné que les effets attendus de la bascule étaient, entre autres, de redonner du temps aux AS pour effectuer un travail social en lien direct avec le bénéficiaire. Dès lors, au vu des éléments factuels rapportés par nos bénéficiaires qui nous font également partager ce constat, nous ne pouvons qu'espérer qu'après cette longue période de mise en place, viendra une phase de stabilisation et que cette réforme pourra alors ensuite être reconnue par tous comme un changement bénéfique dans la résolution des problématiques rencontrées par les personnes faisant appel aux CSR.

Evolution des besoins

Si l'on effectue une photographie des situations des bénéficiaires rencontrés au fil de ces dernières années, nous constatons davantage une évolution au niveau de leurs besoins qu'un changement au niveau de leur profil. Se pencher sur leurs besoins c'est se pencher aussi sur leurs manques et observer les causes qui sont à l'origine de ceux-ci. Autrement dit, c'est trouver ce qui se cache en amont lorsqu'ils nous disent : *« je n'ai pas assez de ressources*

pour vivre » ou « le minimum vital n'est plus assez élevé de nos jours ». A ce niveau-là nous avons à faire à deux catégories bien distinctes de personnes.

D'une part, il y a celles qui passent au travers des mailles du filet social et pour lesquelles le manque de ressources matérielles est avéré. D'autre part, il y a celles qui ont des ressources égales ou supérieures aux normes du RI et qui, de ce fait, devraient arriver à remédier au sentiment de dénuement et à leur manque de ressources. La surconsommation étant bien réelle dans notre société et la course à « *devoir AVOIR pour se sentir avoir une place au sein de la société* » n'est de loin pas étrangère au sentiment de dénuement. Ces éléments participent de plus en plus objectivement au sentiment de précarité.

Pris dans cette spirale de « *posséder pour être* » certains de nos bénéficiaires en sont les premières victimes puisqu'ils n'ont à disposition que le minimum vital leur permettant juste de satisfaire leurs besoins de base. Cela semble leur faire perdre leurs repères et ils ne savent souvent plus ce que sont réellement ces besoins.

Au vu de cela, il apparaît de plus en plus fréquemment que ces bénéficiaires formulent directement ou indirectement le besoin d'être coachés pour arriver à faire tourner leur budget avec ces ressources minimales. Ainsi nous constatons qu'il ne suffit plus de dire à un bénéficiaire que son minimum vital est un forfait destiné à son entretien de base mais il faut le soutenir et redéfinir la signification de ce forfait et lui (ré)-apprendre concrètement à quoi il sert.

Un autre besoin rencontré qui se cache souvent derrière un manque apparent de ressources est lié à la difficulté que certains parents ont à mettre des limites matérielles à leurs enfants. Cela semble provenir des multiples exigences matérielles qu'ont ces derniers pour se sentir intégrés. Les parents, se sentant en marge de la société en raison de leur statut de bénéficiaires du RI, ne veulent pas que leurs enfants vivent la même chose. Ils se culpabilisent et démissionnent alors de leur rôle pour satisfaire les besoins sans cesse réclamés par leurs enfants.

En agissant ainsi, ils pensent pouvoir cacher à leurs enfants leur insécurité matérielle et leur pauvreté et occultent les répercussions que cela a sur leur situation financière. Lorsque nous les mettons face à cela, les parents avouent se sentir dépassés et ne voient pas comment remédier seuls à ces difficultés. Alors, l'Echelle tente de les soutenir dans une réappropriation de leur rôle. Il est clair cependant que notre service social de rue ne peut œuvrer que succinctement à ce niveau-là puisqu'il n'a pas les compétences d'un service social éducatif et que ce n'est pas sa mission. Une orientation de ces bénéficiaires auprès d'une structure susceptible de les aider est donc proposée.

Dans le même ordre d'idée nous avons rencontré cette année une nette augmentation de la problématique qui voit des mineurs passer à l'âge adulte et vivre encore chez des parents qui se trouvent au bénéfice du RI et/ou d'une pension alimentaire. Cette transition se fait souvent très difficilement et occasionne des répercussions sur le budget familial provoquant ainsi une nouvelle cause de paupérisation du ménage. Ainsi le jeune adulte qui bénéficie alors de son propre forfait RI ou d'une pension alimentaire, reçu sur son propre compte, ne conçoit pas forcément devoir participer financièrement aux charges de la famille et utilise les sommes qu'il reçoit comme argent de poche.

La famille se voit alors amputée d'une somme de plusieurs centaines de francs qui la conduit en dessous des normes du RI. Là encore, si dans un premier temps les parents tentent de jouer leur rôle éducatif et de faire valoir leur autorité pour obtenir une participation au budget, ils baissent ensuite fréquemment les bras. Lorsque nous décortiquons la situation avec eux, ils évoquent la violence avec laquelle les jeunes se refusent à participer à l'entretien du ménage et se trouve désarmés face à cela. Ils soulignent la difficulté de ne pas y arriver seuls et le besoin d'être aidés pour faire comprendre à leurs enfants ces réalités. Pour soutenir les parents, l'Echelle propose donc de les recevoir avec le jeune adulte afin de faire un budget et de tenter de le responsabiliser face à ses devoirs. Cependant, il arrive régulièrement que le jeune adulte se refuse à faire une telle démarche.

Parmi les autres besoins couramment évoqués par nos bénéficiaires, nous en rencontrons plus fréquemment qui disent vouloir sortir de leur solitude et de l'exclusion dans laquelle ils se trouvent. Ils parlent alors du poids de l'isolement, de la difficulté de plus en plus grande de se resocialiser compte tenu de leur budget et de la peine croissante à rencontrer des personnes insérées socialement ou professionnellement. Si beaucoup d'entre eux essaient d'entrer en contact avec des gens pour ne pas rester seuls au travers d'activités de bénévolat ou d'organismes sociaux visant les rencontres, ils se disent très vite démotivés du fait que ces partages n'ont lieu qu'avec des personnes ayant le même type de problématiques qu'eux.

Face à l'expression de ce besoin de plus en plus pressant et difficilement résolvable, l'Echelle a le projet de mener une réflexion autour de la « ghettoïsation des bénéficiaires en situation de précarité ». Concrètement elle souhaite monter un petit groupe de travail réunissant des bénéficiaires en situation d'isolement et des professionnels du social d'horizons variés afin de mener cette réflexion commune.

A présent, nous souhaitons présenter le visage de la précarité tel qu'il apparaît à l'Echelle. Lorsqu'on évoque la précarité, beaucoup d'entre nous la décrivent à l'image d'un chômeur en fin de droit ou encore d'une personne SDF, sale et mal vêtue, la bière à la main et le mégot aux lèvres, qui arpente la rue à la recherche d'un toit pour la nuit tout en faisant la manche.

La situation décrite ci-dessus est la résultante d'une problématique qui n'a pu être enrayée à temps et qui a aspiré la personne dans une spirale de dénuement extrême en raison d'une absence totale de couverture des besoins fondamentaux qui devraient permettre à l'individu de vivre avec un sentiment de sécurité.

Cependant la réalité des personnes en situation de précarité que nous rencontrons dans le cadre de l'Echelle ne se limite pas aux SDF ou aux chômeurs. Ainsi, nous rencontrons quotidiennement des personnes souffrant d'un manque de couverture de l'un ou de plusieurs besoins fondamentaux. Dès lors notre travail consiste aussi à mettre le doigt sur ces problématiques qui compromettent les chances d'assumer leurs responsabilités et de se projeter dans l'avenir. Si l'on effectue une photographie de l'ensemble des bénéficiaires fréquentant l'Echelle, on ne peut pas déterminer un profil type de personnes mais nous constatons que la précarité peut guetter chacun d'entre nous.

Voici quelques exemples des différents visages qu'avait la précarité rencontrée à l'Echelle durant le courant de l'année écoulée :

- Des personnes se retrouvant en attente d'un rendez-vous, d'un versement de la part des CSR, du chômage, d'allocations familiales, de subside d'assurance maladie etc...

- Des femmes séparées qui n'avaient aucune idée de la façon de gérer leur situation administrative car leur ex-conjoint s'en occupait. Cela pouvait aller jusqu'à la méconnaissance que l'assurance de base est obligatoire, qu'il y a une franchise ou une participation aux frais ou même qu'il fallait payer une prime pour être assuré.
- Des hommes séparés dont la situation professionnelle s'était péjorée et qui se trouvaient en dessous des normes du RI sans savoir qu'il y avait la possibilité de demander une adaptation de la pension alimentaire.
- Des personnes sanctionnées par le CSR, qui ont fait recours et qui ne savaient pas qu'elles pouvaient demander un effet suspensif en attendant le résultat du recours.
- Des personnes au bénéfice du RI ne sachant pas établir un budget permettant d'anticiper une difficulté financière à venir.
- Des cadres avec de bons revenus qui, suite à des problèmes physiques ou à une perte d'emploi, n'arrivaient pas à faire face à leur nouvelle situation financière.
- Des personnes ne trouvant pas d'appartement adapté à leurs revenus et au nombre de personnes vivant dans le ménage.
- Des mamans prêtes à travailler pour augmenter les ressources de la famille mais sans solution de garde pour leur enfant en bas âge. Certaines d'entre elles ont été jugées inaptes au placement par la caisse de chômage et ont été renvoyées dans des CSR.
- Des salariés pour qui une facture (de dentiste, de lunettes, d'ordre médical mais non prise en charge, de garage, de carrosserie etc...) déstabilisait complètement le budget par manque de réserves financières.
- Des personnes méconnaissant leurs droits (droit du travail, de changer de caisse maladie lors d'augmentation de primes, de demander une baisse de loyer.)
- Des bénéficiaires n'ayant pas les connaissances (linguistiques par exemple) ou les ressources nécessaires pour faire face à la complexité de l'administration.
- Des personnes isolées face aux problématiques quotidiennes qu'elles rencontrent et qui n'osaient pas en parler.
- Des jeunes en attente de bourse pour entreprendre une formation et qui, en pleine formation, se sont retrouvés plusieurs mois sans ressources.

Les enjeux de demain

Répondre aux problématiques posées par les diverses mesures de durcissement de l'assurance chômage, de l'AI et des lois sur les étrangers (le droit au mariage pour ces derniers) qui auront des répercussions sur quantité de personnes touchées. Elles vont entrer au RI et leurs ressources, déjà peu élevées, seront encore péjorées. Nous craignons donc un fort impact au niveau de la fréquentation de notre structure.

D'autre part, tant que les mesures prises dans les CSR n'auront pas entièrement déployé leurs effets et ne dégageront pas assez de temps pour que les AS puissent faire un véritable travail avec TOUS leurs bénéficiaires, nous serons confrontés au déficit chronique de soutien que nous constatons auprès de certains d'entre eux et au vu du paragraphe précédent, nous avons peur de manquer de ressources pour y faire face.

Plus concrètement, face aux problématiques et aux nouveaux besoins émergeant de la rue qui sont rapportés par certains de nos bénéficiaires, l'Echelle réfléchit à la création d'une entité spécialisée pour tenter de répondre aux phénomènes qui se cachent en amont de la précarité rencontrée. Nous avons déjà parlé des amorces de réflexion menée par rapport aux difficultés des parents, de la solitude qui se ressent de façon de plus en plus en pressante, et, à l'instar du

« Mouvement de Genève » nous estimons que le nouveau défi est de « *promouvoir un modèle de vie alternatif à la société de consommation* ».

L'enjeu majeur de demain sera de faire face à la précarité « sociale » et nous pensons qu'il ne peut être réduit à « un meilleur partage des ressources matérielles entre les individus ». En effet, au fil du temps, nous avons constaté à l'Echelle que l'instabilité, la fragilité, et la pauvreté ne sont pas uniquement conséquentes « au revenu insuffisant de l'individu » ou « à l'argent que les personnes possèdent sur leur compte en banque » mais qu'elles prennent leurs sources bien au-delà des ressources matérielles et il faudra bien y répondre un jour ou l'autre... Ou alors, peut-être que le challenge de demain sera tout simplement de devoir apprendre à travailler avec cette insécurité grandissante, l'accepter sans se résigner pour autant et continuer à mettre un pied devant l'autre en restant digne malgré tout...

Soupe Populaire

Le concept

L'une des principales caractéristiques de la Soupe Populaire est peut-être sa régularité. La Soupe est en effet ouverte absolument tous les soirs de l'année, du lundi au dimanche, fêtes comprises. Cela n'était pas le cas aux débuts de la Soupe, et cela a demandé et demande encore de nombreuses ressources, notamment au niveau humain, afin de trouver des bénévoles disponibles pour chaque jour, et pour disposer de nourriture pour les repas. Cela a par contre permis aux plus démunis (personnes ne disposant d'aucune ressource financière) de disposer quotidiennement d'un repas chaud et à tout un chacun d'avoir un repère temporel supplémentaire leur permettant de finir la journée en compagnie d'amis, de connaissances, voire simplement de se trouver entouré par l'autre.

Quant aux personnes qui recourent à la Soupe Populaire plus ponctuellement, elles savent également qu'elles pourront compter dessus quel que soit le jour où elles en auront besoin.

Le créneau horaire d'ouverture est également un aspect important de la Soupe Populaire. Alors que les espaces d'accueil de l'après-midi (La Pastorale de la rue, l'Espace Mozaïk, La Terrasse, etc...) sont déjà fermés et que les structures d'accueil de nuit n'ont pas encore ouvert leurs portes, à l'heure où les gens « normaux » rentrent chez eux pour se préparer un souper, il est sans doute réconfortant de pouvoir rentrer « chez soi » à la Soupe Populaire pour y être accueilli et nourri.

C'est particulièrement dans ce cadre que la volonté de la Soupe Populaire d'accueillir sans discrimination et sans restriction prend tout son sens. Alors que certaines structures doivent limiter l'accès à leurs prestations, que ce soit à un nombre restreint de bénéficiaires, à certaines catégories de population, ou en demandant une petite participation financière, la Soupe Populaire permet à toute personne qui le désire de franchir son seuil, sans lui poser de question sur ses motivations ou sur sa situation.

Depuis sa création et aujourd'hui encore, la Soupe Populaire se donne les moyens d'accueillir chaque individu qui frappe à sa porte, sans qu'il ait à faire étalage de sa précarité ou qu'il ait de compte à rendre sur le pourquoi de sa venue ou de ce qu'il y consomme.

De par cette accessibilité, la Soupe Populaire représente une sorte de « porte d'entrée » vers d'autres structures du réseau « seuil bas », que ce soient les structures d'accueil de nuit, les

services d'aide à la réinsertion socio-professionnelle, les associations de soutien aux migrants, les possibilités de cures pour les problèmes de toxicomanies ou les services d'aides sociales. Les intervenants de la Soupe Populaire connaissent ce réseau, dont les bénéficiaires ont besoin; la Soupe est donc une plateforme extrêmement importante dans l'orientation des personnes en situation de précarité et favorise activement la création de ponts avec le réseau, par l'information aux bénéficiaires ou la présence de collègues d'autres institutions.

Et plus encore que la précarité financière, c'est la précarité sociale des usagers de la Soupe Populaire qui est frappante. En effet, de nombreux bénéficiaires auraient certainement les moyens de ne pas mourir de faim si la Soupe n'existait pas, pourtant ils viennent quand même, certains presque tous les jours, car ils y cherchent avant tout un contact social, un endroit où ils seront simplement accueillis sans être victimes de préjugés, de discrimination ou de rejet. Comme l'a fait une fois remarquer une bénéficiaire, la Soupe Populaire n'est pas là *pour* ses usagers, mais *avec* eux. Ce n'est pas un énième « guichet » où ils viennent obtenir une prestation en raison de leur situation, mais c'est un endroit où ils viennent vivre un moment de leur journée, où ils ne sont pas un réfugié, un toxicomane ou un chômeur, mais un être humain, avec ses qualités et ses défauts, ses préférences culinaires et ses caprices, en compagnie des gens qui les connaissent et qu'ils connaissent.

Enfin, et surtout, la grande spécificité de la Soupe Populaire est la mixité de sa population et la diversité des problématiques qui en découlent, ajoutées à une courte période d'ouverture (deux heures) et à une affluence plus qu'unique dans le réseau (jusqu'à 170 personnes par soirée). Le travail social effectué y est donc primordial : Accueillir la personne au-delà d'une étiquette pour lui permettre de se voir dans son intégralité et afin de l'amener à développer une ouverture et une tolérance tant sur autrui que sur lui-même.

Cette absence d'étiquetage des bénéficiaires permet aux intervenants sociaux de travailler sur les ressources individuelles des bénéficiaires, de valoriser leurs compétences. Ce regard global porté sur les bénéficiaires, hors de leur problématique et en tant qu'individus complexes, permet aux bénéficiaires de se réapproprier une image plus positive d'eux-mêmes, de retrouver une part d'estime et de respect d'eux-mêmes. C'est cette réappropriation d'une image moins stigmatisée d'eux-mêmes qui sert souvent de déclencheur à une volonté d'aller de l'avant, de trouver du mieux-être.

La cohabitation entre les différentes populations peut parfois s'avérer délicate. Un gros travail est donc quotidiennement fait par l'équipe sociale pour dépister les attitudes de rejet, les comportements d'exclusion afin non seulement d'éviter des bagarres, mais également d'inviter les bénéficiaires à s'interroger sur la reproduction de stigmatisation dont eux-mêmes souffrent. Trouver un bouc-émissaire est fréquemment un moyen de se sentir soi-même appartenir à un groupe, de se sentir moins exclu. Les tensions internes à la Soupe sont donc d'intéressants outils pour mettre en lumière ces phénomènes et les travailler avec les bénéficiaires.

Nous constatons également que la fréquentation de personnes Roms s'est stabilisée. Si parfois des barrières culturelles rendent la communication et l'intégration des Roms délicates, les problèmes de comportement au sein de la structure ne sont pas en lien avec l'origine ethnique, mais avec des problématiques spécifiques de type abus d'alcool. Or, la Soupe Populaire côtoyant depuis sa création des personnes en abus de substances peut se prévaloir de compétences lui permettant de cadrer adéquatement ces comportements.

Le travail social se fait ainsi sur trois plans :

Premièrement, les intervenants de la Soupe accueillent chaque personne, que ce soit sa première visite ou qu'elle vienne tous les soirs depuis vingt ans. Cet accueil, cette reconnaissance de l'existence de l'individu, permet souvent de redonner le sourire à ces individus qui ont été ignorés ou brimés tout le reste de la journée.

Deuxièmement, les intervenants (en particulier les employés, mais aussi certains bénévoles qui viennent depuis longtemps) connaissent petit à petit les usagers réguliers, ils apprennent à connaître leur situation, leur histoire. Cette connaissance donne un côté plus convivial, voire amical, au moment passé à la Soupe Populaire, elle met les bénéficiaire en confiance, ils se sentent plus à l'aise pour demander une aide qui sort alors du cadre d'un repas et qui entre dans celui de l'orientation.

Enfin, la présence des autres usagers permet de créer ou de maintenir le contact social. Encore une fois, la Soupe Populaire est un lieu de vie plutôt qu'un lieu d'accès à une prestation, et cette différence se fait notamment par le contact avec les autres usagers. Les discussions, les échanges d'informations sur le réseau social, le partage d'expériences à des moments difficiles de la vie ou plus simplement les plaisanteries sont autant d'occasions d'avancer dans sa propre vie, de débloquer une situation pesante, ou tout simplement de se changer les idées, d'oublier ses problèmes quotidiens le temps d'un repas.

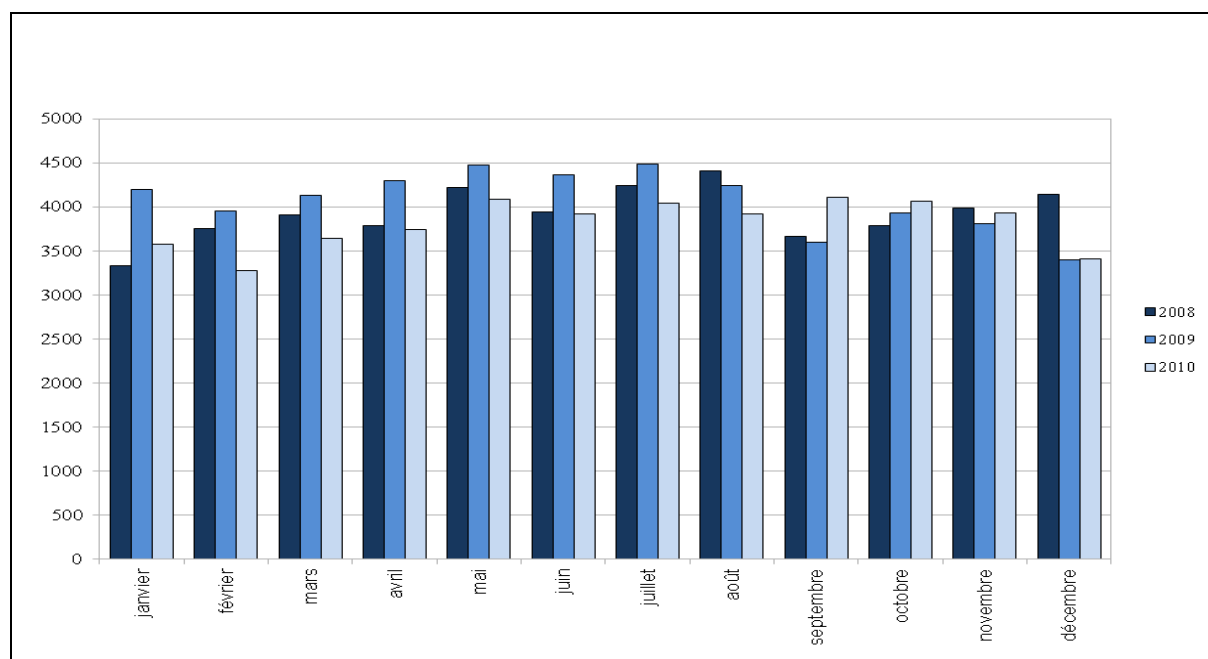
Les chiffres

En 2010, et comme chaque année depuis que la Soupe Populaire est installée dans les locaux de la rue St-Martin, ce sont plus de 40'000 repas qui ont été servis. Pour cette année, la moyenne de fréquentation a été de plus de 125 personnes par soir, avec des pics à près de 170 personnes et des soirées très calmes avec à peine 80 bénéficiaires. Ces soirées particulièrement calmes s'expliquent par le fait qu'elles se présentent généralement en fin d'année, à une période où l'offre de repas est grandement élargie: « Repas du coeur » à Bellevaux et Renens, « Soupe à l'Ours » au gymnase du Bugnon, repas offerts par le GRAAP, etc...

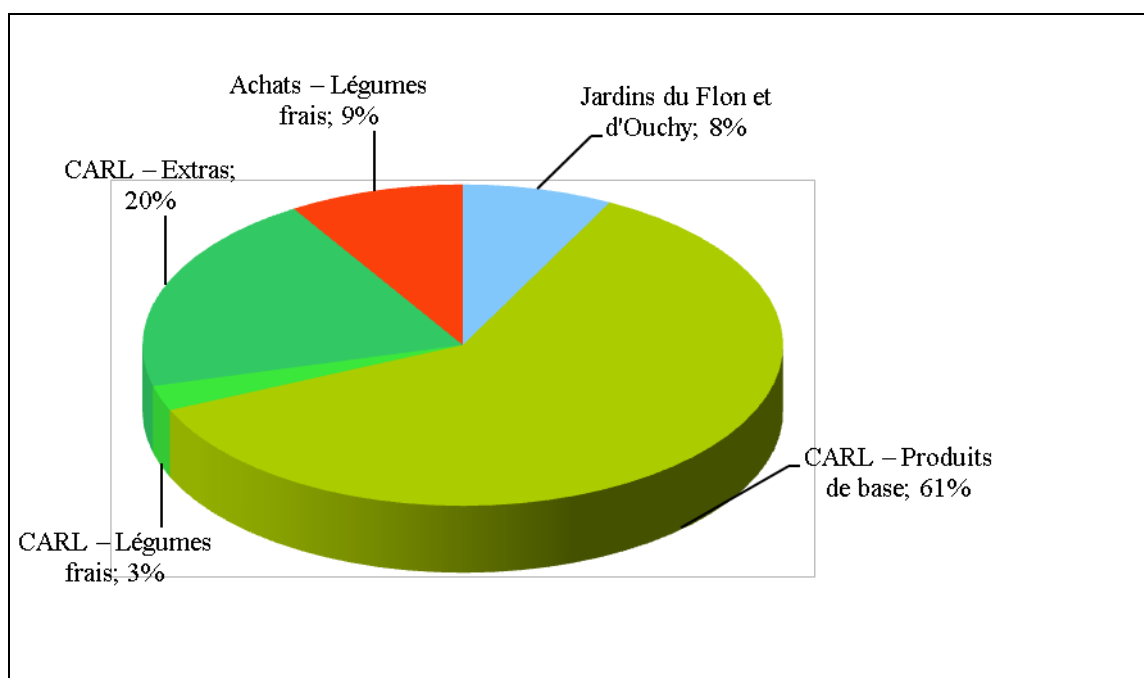
Les périodes plus chargées par contre sont plus difficilement explicables, les facteurs incitant les gens à venir à la Soupe Populaire étant très divers; outre l'état des finances des bénéficiaires en fin de mois et la météo, l'arrivée de nouveaux migrants se répercute malheureusement souvent assez rapidement à la Soupe Populaire. Il arrive aussi que certains bénéficiaires trouvent un emploi, ce qui leur permet, même temporairement, de ne plus avoir recours à la Soupe, ou alors certaines personnes trouvent un logement en-dehors de Lausanne et n'ont plus la possibilité de venir à la Soupe.

Sur l'ensemble de l'année, le nombre de personnes fréquentant la Soupe Populaire quotidiennement, occasionnellement ou de façon limitée se situe dans une fourchette estimée entre trois et quatre cents.

Nombre de repas servis à la soupe populaire :



Provenance des denrées :



La Soupe a acheté environ 3500 kg de légumes frais en 2010. Même si ce chiffre peut paraître élevé, il faut le mettre en regard des 40'000 repas servis, ainsi qu'en regard des quelques 35 tonnes (!) de nourriture que nous recevons gratuitement! En effet, un partenariat avec les "Jardins du Flon" et les "Jardins d'Ouchy" nous procure environ 3 tonnes de légumes frais sur l'année; et la CARL (centrale alimentaire de la région lausannoise) nous fournit plus de 30 tonnes de nourriture, sous forme de produits de base (pâtes, riz, sel, boîtes de conserve, etc...),

de produits frais (salade, fruits) ou d'extras permettant de varier les menus (viande ou poisson à l'occasion, sauces, épices, plats cuisinés tels que du risotto, etc...). La Soupe Populaire utilise donc à 90% de la nourriture qui lui est offerte, et parvient avec cela à préparer chaque soir un menu varié, ainsi qu'une soupe chaude de novembre à mars.

Quant aux bénévoles, ce sont plus de 200 bénévoles qui se sont relayés cette année pour assurer le service des repas. Certains uniquement pour un soir, par exemple à Noël ou à Nouvel-An, d'autres plusieurs fois par semaine, sur une courte période ou tout au long de l'année. A ceux-ci s'ajoutent une vingtaine de volontaires qui s'occupent de la préparation des repas, chaque après-midi.

Il y a enfin les équipes qui se chargent du ramassage des invendus des boulangeries et des grands magasins, que ce soit au centre-ville, pour une chaîne de boulangeries particulière, ou encore autour d'Echallens. En tout, cela représente allègrement l'équivalent de six postes à plein temps que ces bénévoles offrent à la Soupe Populaire, sans compter l'essence des véhicules nécessaires à la récupération et au transport des invendus des boulangeries. Il est évident que la Soupe Populaire ne pourrait avoir lieu sans la bonne volonté de tous ces bénévoles, et la journée de « course d'école » qui leur a été organisée en été était une manière symbolique de les remercier.

La diversité de ces bénévoles est à l'image de la diversité des bénéficiaires de la Soupe Populaire: on y trouve toutes les tranches d'âge, des adolescents aux retraités, toutes les origines, des plus locales aux plus lointaines, et toutes les motivations, toujours empreintes de générosité et d'humilité. L'immense avantage de cette diversité est que chaque bénéficiaire pourra trouver quelqu'un dont il se sentira proche, qui saura l'écouter comme il le veut et trouver les mots qui lui conviennent.

Le travail avec des personnes bénévoles n'est néanmoins pas seulement un choix lié aux exigences financières. Il représente en effet une plus-value à de nombreux égards:

- En côtoyant la réalité de la précarité, les personnes bénévoles deviennent de réels porte-parole pour témoigner de cette réalité dans la communauté citoyenne. Ces personnes participent donc activement à maintenir présente dans l'esprit du public l'existence de la précarité, à conscientiser la réalité de vie des personnes marginalisées.
- Les personnes bénévoles émanent d'horizons professionnels extrêmement différents et apportent donc une palette de compétences dont la Soupe ne pourrait autrement bénéficier.
- L'expérience du travail bénévole à la Soupe Populaire représente une acquisition de compétences intéressante pour de jeunes travailleurs émanant de domaines en lien avec le social et/ou le médical.
- Toutefois, une vigilance doit être mise dans l'octroi des tâches et responsabilités aux personnes bénévoles car elles doivent s'adapter aux compétences de chacun et non aux exigences du poste. Il y a donc nécessité d'une adaptation constante des rôles.

Points marquants de l'année écoulée

La Soupe Populaire a continué sa phase de stabilisation en 2010. Peu de choses ont changé fondamentalement, ce qui permet aux usagers de s'habituer à la structure et de s'y sentir à l'aise. L'équipe de logisticiens a été en bonne partie remaniée, et est maintenant composée de trois personnes qui se relaient tout au long de la semaine.

Une aide particulièrement précieuse de la Loterie Romande a permis de changer le véhicule de la Soupe, après plus de dix ans de bons et loyaux services, et d'acquérir un lave-vaisselle professionnel. Celui-ci, installé à St-Martin, permet de gagner du temps en fin de soirée et garantit une meilleure hygiène. En outre, dans la perspective d'utiliser de la vaisselle réutilisable, il est un outil indispensable. Cette transition vers l'utilisation de vaisselle lavable, qui devrait se faire en 2011, permettra d'économiser l'argent dépensé actuellement pour la vaisselle jetable, et d'éviter de devoir jeter chaque soir plusieurs poubelles pleines de cette vaisselle. L'impact recherché est donc tant économique qu'écologique.

La collaboration habituelle avec les autres structures du réseau s'est poursuivie en 2010, avec une note particulière pour la journée du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, qui a eu lieu cette année à la promenade Derrière-Bourg, à St-François, à l'issue d'un cortège commencé au CSP. Une plaque commémorative de l'action du Père Joseph Wresinski a été inaugurée à cette occasion, et la Soupe était comme chaque année présente pour partager un moment de convivialité à l'issue des cérémonies.

L'évolution des besoins

Le profil des bénéficiaires de la Soupe Populaire n'a pas fondamentalement changé depuis plusieurs années. La mosaïque des populations comprend entre autres des personnes migrantes, des toxicomanes, des retraité-e-s, des jeunes chômeurs, ou encore des personnes au bénéfice de l'AI. Plus encore que la précarité financière, le point commun de toutes ces personnes est la précarité sociale dont elles souffrent.

Au-delà des aspects purement relationnels, cette précarité s'exprime aussi dans un registre plus émotionnel, par exemple au travers de remarques à propos de la nourriture.

En effet, dans notre société de consommation par excellence, consommer est pour beaucoup un moyen d'exister; la précarité financière ne permettant pas cette consommation, l'accès aux lieux de socialisation s'en trouve donc fortement restreint, ainsi que la notion d'existence qui l'accompagne.

De plus, il est indéniable que la quantité, la variété et la qualité de la nourriture disponible aujourd'hui à la Soupe Populaire sont sans comparaison avec ce qu'elles étaient il y a encore quelques années: chaque soir, chaque personne peut recevoir un sandwich, un bol de soupe (de novembre à mars), un plat chaud, de la salade et un dessert, ainsi que du thé/café et toute une palette d'aliments à emporter avec soi. Bien qu'il soit raisonnable de penser qu'avec cette offre les besoins nutritionnels de base d'un adulte sont comblés, même s'il s'agit parfois du seul repas quotidien des usagers, nous constatons pourtant que le nombre de réclamations quant à la quantité, la variété ou la qualité n'a pas beaucoup diminué par rapport à l'époque où le repas proposé se composait d'une soupe et d'un sandwich.

Cette constance dans les réclamations traduit probablement le fait que les usagers ont non seulement faim, mais ont aussi ce besoin de reconnaissance, ce besoin d'exister en tant qu'individus; et le fait de réclamer est un excellent moyen d'attirer l'attention sur soi! Ainsi, il s'agit souvent d'être à l'écoute des gens, d'être présent pour eux, pour satisfaire ce besoin de reconnaissance plutôt que de répondre au besoin exprimé quant à la nourriture.

Les enjeux de demain

Au vu de ce qui a été évoqué au sujet de l'évolution des besoins des bénéficiaires, le principal enjeu pour les années à venir va être de rester à l'écoute des bénéficiaires de la Soupe Populaire. Si l'assise, la reconnaissance et la célébrité de la structure ont permis au fil des ans de garantir une certaine pérennité financière ainsi qu'une amélioration de l'offre en nourriture et des lieux d'accueil, l'attention portée aux individus qui viennent chaque soir à la Soupe doit elle aussi se maintenir, voire s'accroître.

La diversité des populations que représentent les bénéficiaires entraîne parfois certains problèmes de cohabitation, ce qui occupe les intervenants sociaux et les rend moins disponibles pour les autres usagers. Cette différence apporte aussi une diversité de parcours de vie, donc d'approches, de manières d'entrer en contact, de compréhension de chaque individu. Dans ce sens, les deux heures d'ouverture quotidienne paraissent parfois bien courtes pour prêter de l'attention à chacun. Dans ce sens, la collaboration avec des assistants sociaux de rue, comme celle qui se fait avec Rel'aids actuellement, est un outil particulièrement précieux et il serait probablement bon de les développer davantage encore.

Les nouvelles vagues de migration continueront probablement d'exiger une attention particulière à l'avenir, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Chaque fois qu'une nouvelle communauté relativement importante fait son apparition, il faut un temps d'adaptation à ses membres pour comprendre la société dans laquelle ils se trouvent, et aussi aux « anciens » bénéficiaires pour les comprendre et les accepter.

Cette acclimatation peut être particulièrement délicate lorsque les populations concernées ont vécu des situations extrêmement graves et qu'elles vivent dans une dynamique de survie qui les empêche de faire confiance aux personnes qui sont là pour les aider et de profiter des infrastructures qui sont mises en place pour elles, et qui les empêche également de s'ouvrir à la société qui les accueille.

Ces réticences, ajoutées à l'incompréhension des personnes qui n'ont pas vécu ce genre de situations, débouchent facilement sur du racisme qui peut se traduire par des tensions entre certains groupes d'usagers. A cet effet, l'interprétariat ou la médiation communautaire sont des outils qui se développent de plus en plus et qui seront probablement nécessaires au maintien de l'harmonie au sein de la Soupe Populaire dans les prochains mois et les prochaines années.

Direction générale

Cahier des charges

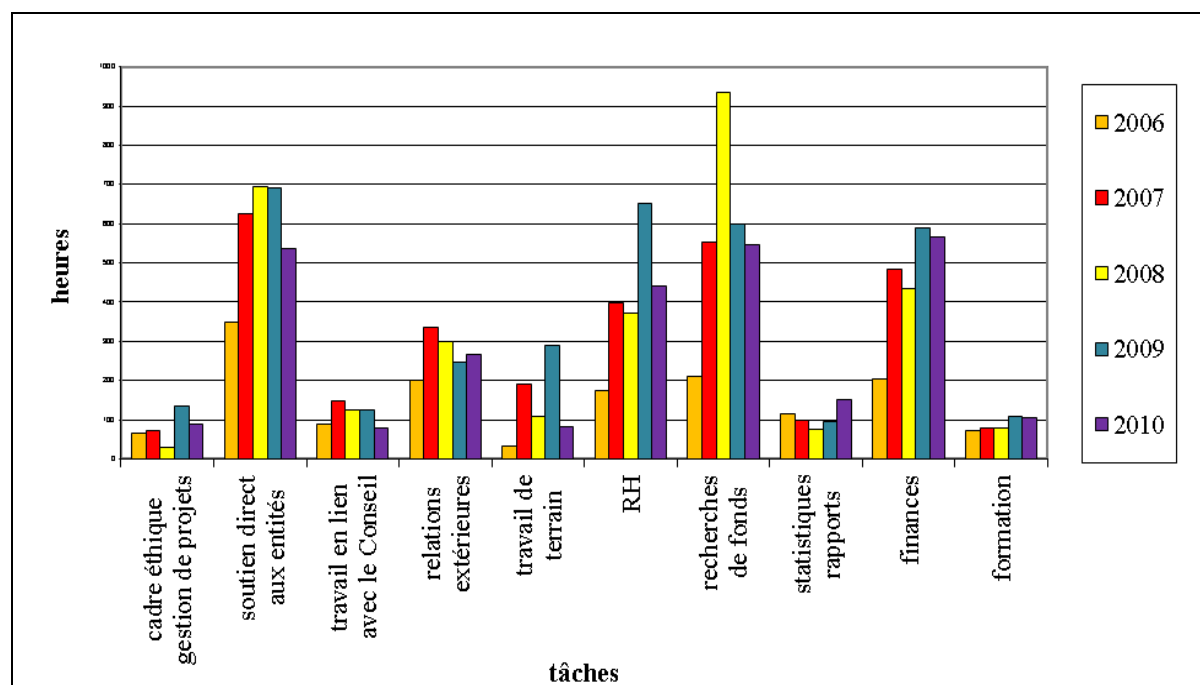
La Direction générale assure non seulement tout le support administratif et financier, mais est également en charge de la ligne sociale des entités.

Les tâches assumées par la Direction sont principalement:

- Gestion RH
- Recherche de fonds
- Gestion financière et budgétaire
- Développement de projets
- Suivi des lignes éducatives
- Supervision
- Gestion de la communication
- Relations publiques

Ainsi, elle doit pouvoir mettre à la disposition des entités, non seulement des compétences administratives et juridiques, mais également des compétences psycho-sociales afin d'assumer le développement de projets cohérents et d'en garantir la mise en application adéquate.

Répartition des tâches :



Ressources humaines

En décembre 2010, le personnel de la Fondation Mère Sofia est composé comme suit :

Entité	employés	EPT	bénévoles	civilistes	stagiaires
Conseil			10		
Direction	3	1.5			
Parachute	10	7.15	1	1	
Soupe populaire	6	3.1	env.200		
L'Echelle (anc. Colis Alimentaires)	3	1.1	10		
Macadam Services	2	1.5			
Total	24	14.35	Env. 220		

A signaler qu'au 31 décembre, une part de poste était vacante (0.4 EPT) suite à la baisse du taux d'activité d'un de nos collaborateurs.

Nous constatons qu'au fil des ans, la dotation en personnel reste stable. Cette capacité à faire face aux charges de travail en augmentation avec le même nombre d'employés a néanmoins atteint ses limites, notamment au sein de la Direction Générale et de Macadam Services. Ces deux pôles devront donc être renforcés afin de garantir un travail de qualité et d'éviter l'épuisement du personnel.

Du point de vue des conditions de travail, la santé financière de la Fondation et les négociations des subventions nous ont permis d'adapter progressivement les salaires des employés et leurs conditions générales de travail aux normes d'AvenirSocial (association des professionnels du travail social suisse).

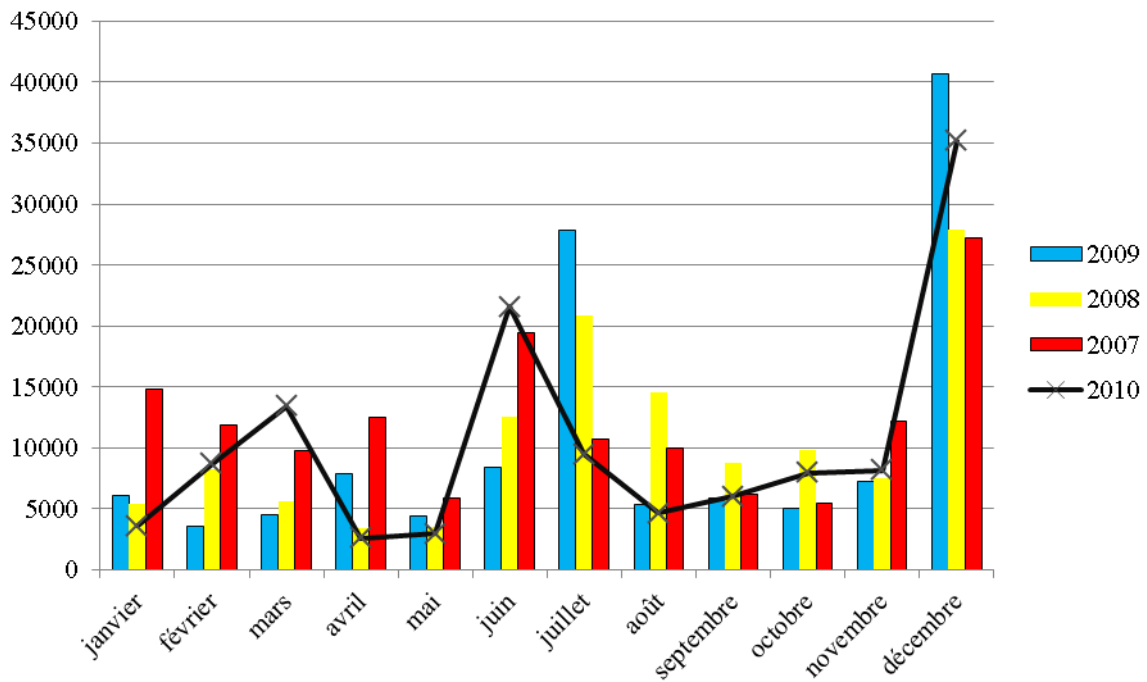
Recherche de fonds et communication

Si les Autorités apportent leur reconnaissance et leur soutien aux entités de la Fondation, une part de notre budget reste couverte par des fonds privés, les **subventions ne couvrant que 77% de nos charges d'exploitation.**

Ainsi, la recherche de fonds conserve une importance primordiale et la Fondation a souhaité s'investir dans l'acquisition de compétences accrues en la matière.

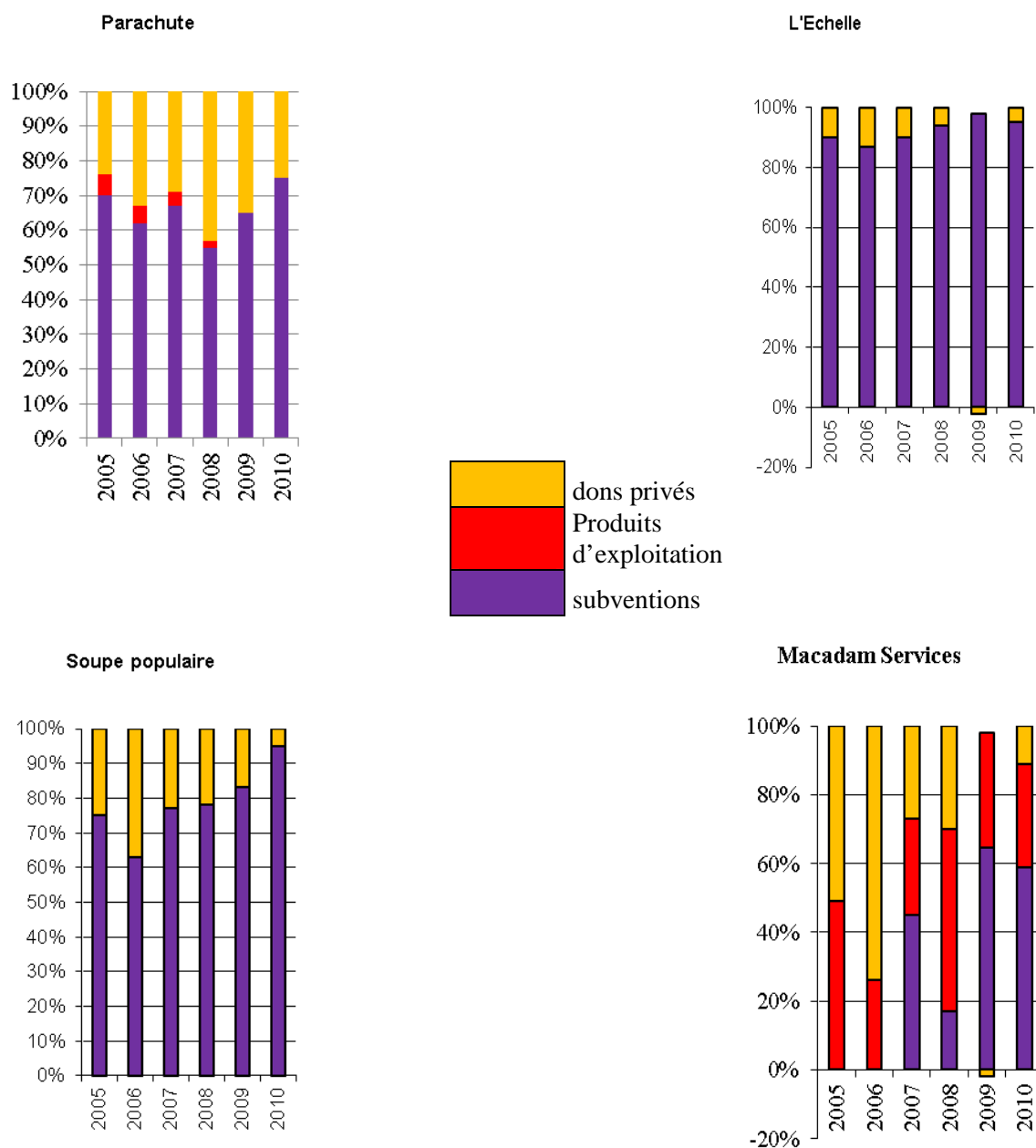
Nous avons donc mandaté des professionnels de la communication afin, non seulement de faire une photographie de la situation, mais également de nous soutenir dans l'apprentissage de techniques de gestion de l'image et de relations extérieures.

S'il est abusif de chercher un impact immédiat sur l'évolution des dons à partir de ce travail de fond, force est de constater que nous traversons la crise financière sans trop de dégâts, comme cela peut être lu dans le tableau ci-dessous (tableau ne mentionnant que les dons usuels affectés aux charges d'exploitation, non d'investissement)



Il est toutefois à souligner que si 23% des charges des activités de la Fondation sont payées grâce aux dons privés, la répartition par entité est très variable.

- Parachute : total des charges non couvertes par les subventions : env.25%, soit CHF 185'000.- de soutien privé
- L'Echelle : total des charges non couvertes par les subventions: env. 5%, soit CHF 7'000.- de soutien privé
- Soupe populaire : total des charges non couvertes par les subventions: env. 5%, soit CHF 19'000.- de soutien privé
- Macadam Services : total des charges non couvertes par les subventions ou mandats facturés : env. 40%, soit CHF 20'000.- de soutien privé et 90'000.- de produits d'exploitation.



Si ces dons privés revêtent une importance primordiale pour soutenir les activités déjà existantes de la Fondation, c'est également grâce à cet apport que nous pouvons nous permettre de lancer de nouveaux projets.

Notre grande proximité avec les besoins des populations en souffrance, recueillis à même la rue, nous conduit à déceler rapidement les problèmes émergents. Quant à la légèreté de notre structure administrative, elle garantit une réaction rapide face à ces besoins.

Malheureusement, il n'en va pas de même avec des organes subventionneurs dont le fonctionnement requiert une certaine retenue, un recul face à l'efficience des projets. Le soutien privé est donc le garant de la mise sur pied rapide de nouveaux projets.

Finances

Si les résultats financiers de l'exercice 2010 sont positifs, ils montrent néanmoins une grande disparité entre les entités.

- Le Parachute reste l'entité ayant l'impact le plus négatif sur les finances de la Fondation. Actuellement son mode de financement est basé sur le remboursement par les autorités cantonales des places effectivement occupées au sein de l'établissement. Ainsi chaque "lit froid", reste à charge de la Fondation. Cette problématique est en cours de résolution puisque le Parachute devrait aboutir à sa contractualisation avec le Canton sous peu et se voir attribuer un financement par enveloppe.
- L'Echelle conserve des charges stables et des comptes équilibrés.
- La Soupe Populaire connaît un exercice bénéficiaire et ce pour trois principales raisons: le volume de ses dons, des vacances partielles de poste et un soutien important en dons de nourriture. Si la Soupe dispose d'un subventionnement couvrant env. 95% de ses charges, elle reste également une entité phare pour les soutiens privés. C'est ainsi qu'en 2010, elle a pu compter sur une somme de dons d'un montant total de plus de CHF 65'000.-.
- Macadam Services connaît un résultat relativement équilibré, mais au détriment du bien-être des collaborateurs. La charge de travail ayant augmenté en proportion avec le degré de marginalisation des bénéficiaires que nous accueillons, un renfort sera nécessaire rapidement.

Nous notons également que la charge administrative de l'ensemble de la Fondation ne représente que 11% des charges totales, **le 89% des dépenses étant en lien direct avec les bénéficiaires**. Ce ratio sera néanmoins appelé à quelque peu augmenter, la charge de travail administratif pur ne pouvant plus être supporté par l'unique équivalent plein temps aujourd'hui disponible (le demi EPT restant étant octroyé au soutien social des entités, aux supervisions des situations)

	Fondation	Parachute	Soupe	Macadam	Echelle	Total
Produits						
Dons, legs et recettes diverses	159'824	30'741	33'129	891	3'809	228'394
Dons spéciaux	0	0				0
Dons Loterie Romande	1'969	40'689	41'730	3'172	4'535	92'094
Legs	0					0
Subventions	0	569'660	390'000	161'762	153'000	1'274'422
Produits d'exploitation	57'302	0	0	83'437	0	140'739
Total des Produits	219'095	641'090	464'858	249'261	161'344	1'735'648
Charges						
Frais de prestations	-19'732	-26'206	-40'970	-10'169	-4'845	-101'921
Frais du personnel	-22'851	-629'121	-292'776	-238'799	-126'536	-1'310'083
<i>Frais de locaux</i>	0	-4'473	-23'793	-5'673	-4'473	-38'410
<i>Frais d'entretien</i>	0	-34'585	-5'700	-2'054	-838	-43'177
<i>Frais de véhicules</i>	0	-3'736	-10'486	-4'063	-11'613	-29'899
<i>Frais d'assurances</i>	0	-1'199	-370	-370	-370	-2'308
<i>Frais d'énergie</i>	0	-10'053	-2'881	-568	-568	-14'070
<i>Frais divers</i>	0	-2'730	-445	-643	-1'812	-5'629
Total frais d'exploitation	0	-56'775	-43'674	-13'370	-19'674	-133'493
Frais de promotion	-33'581	0	0	-93	0	-33'674
Frais d'administration	0	-9'783	-8'164	-9'645	-7'953	-35'545
Amortissements	0	-22'809	-37'614	0	0	-60'423
Résultat financier	0	-10'634	-787	-787	-787	-12'994
Résultat extraordinaire	21'401	0	699	-3'682	0	18'419
Total des Charges	-54'762	-755'328	-423'286	-276'545	-159'794	-1'669'715
Résultat	164'333	-114'237	41'572	-27'283	1'549	65'933

Ces comptes suscitent encore plusieurs remarques :

- Les charges du Bus Rencard sont ventilées pour 100% à la Soupe populaire. En effet, si les années précédentes les heures de travail effectuées par le logisticien de Rencard étaient à imputer tant à la Soupe populaire qu'au Parachute, la réalité 2010 (vacance partielle du poste Rencard, sous-effectif à la Soupe, dotation en personnel auxiliaire au Parachute) a conduit à une utilisation exclusive du logisticien par la Soupe.
- Les charges de la Direction Générale sont ré-imputées aux Entités selon une clé de répartition équitable. Cette clé de répartition unilatérale pouvant être discutable au vu des disparités en personnel et en volume d'activités des Entités, a été confrontée à la réalité de l'investissement en temps mis à disposition des Entités par la Direction. Certes, certains éléments extraordinaires peuvent impacter sur cet investissement (reconceptualisation d'une entité, changement de responsable, etc.), mais de manière générale, elle semble être la plus équitable, ce d'autant plus qu'une part majoritaire du temps de travail de la Direction reste non imputable à une entité spécifique (RH, finances, recherche de fonds et promotion, etc.).

Réflexions

La Fondation s'interroge de manière constante sur la pertinence tant de ses missions que des modalités de prise en charge pour répondre au plus près des besoins des personnes marginalisées. L'année 2011 ne dérogera bien entendu pas à la règle.

Plusieurs questionnements émergent du terrain autour des axes suivants:

- L'autonomie administrative des citoyens: Bon nombre de nos concitoyens se retrouvent en situation de précarisation par manque de compétences dans la gestion administrative de leur foyer ou par crainte de faire appel à une aide sociale. La complexité des démarches, le manque de connaissance des droits et des possibilités d'aide mettent les gens soit en situation de difficultés, soit dans une dépendance aux professionnels. Il s'avère donc nécessaire de développer des stratégies d'aide visant l'acquisition de compétences et ce avant que la situation ne se soit péjorée.
- Réduction des risques en lien avec la toxicodépendance des mineurs: Si la réalité des mineurs toxicodépendants est aujourd'hui connue, les prises en charge restent essentiellement axées sur la thérapie et l'abstinence. Or, pour que ce type de prises en charge soit efficient, il doit émaner d'une ferme volonté de la personne d'y adhérer. Aussi longtemps que la personne n'est pas dans un besoin d'abstinence, un travail d'accompagnement doit être fait, en lien avec la réduction des risques liés aux consommations et la ré-estime de soi. Ce travail doit également pouvoir être fait avec des mineurs.
- La réinsertion de personnes inactives depuis de nombreuses années: Les révisions passées et futures de l'Assurance Invalidité, ainsi que les conséquences du durcissement récent de la loi sur le chômage, tendent à montrer que des personnes inactives depuis de très nombreuses années devront réintégrer le marché du travail. Les structures actuelles d'aide à l'emploi semblent peu adaptées à la réalité de ces personnes car essentiellement axées sur l'acquisition de savoirs ou savoir-faire nécessaires au marché de l'emploi et tenant peu compte des savoir-être, des traumas, des rythmes, etc.

- L'accès aux suivis médicaux/observances médicamenteuses: Si la plupart des personnes, quelle que soit leur situation financière, statutaire, etc. peuvent avoir accès aux soins de base, les suivis médicaux et médicamenteux sont plus difficiles, car il existe peu de structures médicales travaillant en adéquation avec la réalité de vie des personnes fortement marginalisées. Les bénéficiaires étant dans une dynamique de survie, la compliance n'est pas acquise et doit être travaillée en tenant compte de leur réalité de vie.
- L'accès au logement: La problématique de la pénurie de logement n'est pas nouvelle, mais reste un Talon d'Achille dans le travail de réinsertion. De surcroît, avoir un toit est une chose, pouvoir le conserver en est une autre. Il ne s'agit pas uniquement de disposer d'un certain nombre de logements, mais d'avoir une structure intermédiaire permettant aux personnes ayant longtemps vécu dans la rue de réacquérir les compétences d'une vie en logement "normal". Une telle offre permettrait également de désengorger les structures d'accueil d'urgence pour lesquels l'accessibilité a été pensée de manière beaucoup plus pointue que la "sortie", et qui se retrouvent donc surchargées par des bénéficiaires qui pourraient faire un pas supplémentaire vers la réinsertion.

Remerciements

Parmi les nombreux donateurs ayant soutenu la Fondation tout au long de l'année 2010, nous tenons à adresser une reconnaissance toute particulière à :

Banque Cantonale Vaudoise

Canton de Vaud

Commune de Lausanne

De Rham Immobilier

DSR

Fidius serv. Trustee of Samarie

Fondation Pierre Demaurex

Fondation Dr Alfred Fischer

Holy Trinity Church

Jardins du Flon et Jardins d'Ouchy

Les Amis d'Emmaus

Lion's Club de Lausanne

Loterie Romande

Philip Morris International

Retraites Populaires Vie

Société fiduciaire Intermandat SA

Et surtout :

Tous nos donateurs, connus ou anonymes, qui avec une grande régularité nous assurent de leur soutien et de leurs encouragements.

Et les nombreux bénévoles qui participent activement au bon fonctionnement de nos activités.